

# Les Dossiers

n° 18

juin 2007

## L'année économique et sociale

→ 2006



Rendez-vous annuel de l'information économique et sociale en Auvergne,  
état des lieux complet et bilan actualisé des événements marquants  
qui ont jalonné l'année 2006, voici la nouvelle édition de l'Année Économique et Sociale.  
Pour cet ouvrage, collectif par excellence, de nombreux spécialistes d'horizons divers  
(administrations, organismes consulaires ou professionnels)  
ont apporté leurs contributions pour dresser  
un bilan aussi complet que possible de l'année écoulée.

### **L'Année Économique et Sociale 2006**

a été réalisée avec les participations de :

la Banque de France,  
la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie,  
la Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales,  
la Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt,  
la Direction régionale du Commerce extérieur,  
la Direction régionale de l'Équipement,  
la Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle,  
le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont concouru à la réalisation  
de cette publication et notamment les auteurs des organismes extérieurs.

Michel GAUDEY  
Directeur régional de l'INSEE

#### **Directeur de la publication**

> Michel GAUDEY  
Directeur régional de l'INSEE

#### **Rédaction en chef**

> Sébastien TERRA  
> Daniel GRAS

#### **Composition et mise en page**

> INSEE

#### **www.insee.fr/auvergne**

> Toutes les publications accessibles en ligne

#### **Création maquette**

> Free Mouse 06 87 18 23 90

#### **Impression**

> Imprimerie Colorteam

#### **Crédit photo**

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle  
BP 120  
63403 Chamalières Cedex  
Tél. : 04 73 19 78 00  
Fax : 04 73 19 78 09

#### **> Vente**

www.webcommerce.insee.fr  
Tél. : 0 825 889 452  
(0,15 euro/mn)

ISSN : 1634-9016 - ISBN n° 978-2-11-050618-4

Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2007

© INSEE 2007 - Code SAGE : DOS071812

### Conjoncture

1 / Synthèse nationale	p. 2
2 / Synthèse régionale	p. 3
3 / Chronique des événements	p. 4
4 / Conjoncture 1 <sup>er</sup> trimestre 2007	p. 5

### Secteurs

5 / Industrie	p. 6
6 / Construction	p. 8
7 / Agriculture	p. 10
8 / Commerce	p. 12
9 / Transports	p. 14
10 / Tourisme	p. 16
11 / Créations et défaillances d'entreprises	p. 18
12 / Commerce extérieur	p. 20

### Population

13 / Démographie : naissances, décès	p. 21
14 / Démographie : enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006	p. 22
15 / Emploi	p. 26
16 / Chômage	p. 27
17 / Politiques de l'emploi	p. 28
18 / Accords d'entreprise	p. 30
19 / Santé, action sociale	p. 32
20 / Enseignement	p. 34

*En 2006, la croissance économique a atteint 2,0 % en France, soit une progression de 0,8 point par rapport à l'année précédente.*

*La croissance de la zone euro (+ 2,8 %) est supérieure et donne l'impression que la France a du mal à suivre le mouvement. La France a pourtant pu compter sur une demande intérieure dynamique et plus robuste que celle de ses partenaires. Elle a toutefois été pénalisée par la faiblesse de son commerce extérieur. Cette croissance modeste n'a pas été néfaste pour l'emploi. Le choc pétrolier n'a pas affecté l'inflation.*

## ✓ La faiblesse du commerce extérieur constitue toujours un frein à la croissance

En 2006, les importations ont progressé de 7,1 % après une progression de 6,4 % en 2005. Cet essor provient d'une demande intérieure particulièrement dynamique, mais aussi de la poursuite de la perte de compétitivité des prix à l'importation. À cela s'ajoute l'alourdissement de la facture énergétique.

Parallèlement, les exportations ont retrouvé un certain dynamisme, avec une croissance de 6,2 % contre 3,2 % l'année précédente. Les exportateurs français ont presque cessé de perdre des parts de marché, grâce notamment à une demande très soutenue de nos proches voisins. Ainsi, le commerce extérieur a moins pénalisé l'économie qu'en 2005 où sa contribution à la croissance avait atteint - 0,9 point. En 2006, cette contribution reste négative mais se réduit pour s'établir à - 0,4 point.

## ✓ La demande intérieure reste le principal moteur de la croissance

Malgré le choc pétrolier, l'inflation a été maîtrisée (+ 1,6 % en moyenne annuelle). Les salaires, nets de l'augmentation des prix, ont augmenté de 0,1 % dans le secteur public et de 1,6 % dans le secteur concurrentiel non agricole. Le pouvoir d'achat des ménages s'est nettement amélioré (+ 2,7 % en moyenne annuelle). La consommation des ménages a ainsi augmenté de 2,7 %, ce qui constitue sa plus forte progression depuis six ans.

En outre, comme en 2005, l'investissement des entreprises a progressé de 3,8 % et le taux d'investissement s'est accru pour atteindre 18,4 % à la fin de l'année. L'investissement des ménages a amorcé un ralentissement au deuxième trimestre de 2006. Sur l'ensemble de l'année 2006, il progresse de 2,5 % contre 4,1 % en 2005, principalement en raison d'un durcissement graduel des conditions de financement.

Au dernier trimestre de 2006, la contribution des variations de stock à la croissance a été négative (- 0,2 point), essentiellement sous l'effet d'un déstockage

de produits manufacturés. Sur l'ensemble de l'année, la contribution est également négative (- 0,3 point).

L'évolution du produit intérieur brut (PIB) en 2006 est donc en grande partie fondée sur la demande intérieure : hors stocks, elle contribue pour 2,7 points à la croissance du PIB.

## ✓ Une année plutôt profitable à l'emploi

En 2006, 252 000 emplois ont été créés dans l'ensemble de l'économie française. Cette hausse de l'emploi a été largement soutenue par l'accélération des créations d'emploi dans les secteurs marchands. Elle a également bénéficié d'une évolution toujours dynamique dans les secteurs non marchands où l'emploi aidé a progressé.

L'emploi salarié des secteurs principalement marchands hors agriculture a continué sa progression. Après 88 000 postes en 2005, ces secteurs ont créé 160 000 emplois en 2006. Ce dynamisme s'explique notamment par la meilleure tenue de l'activité depuis fin 2005. Dans un contexte de reprise de l'activité, l'industrie a perdu moins d'emplois que l'année précédente (- 65 000, contre - 87 000 en 2005). La construction a créé environ 55 000 emplois (après + 47 000 en 2005). Avec une hausse de 4,1 % sur l'ensemble de l'année, il s'agit de la plus forte progression depuis 2000. Le secteur tertiaire marchand a créé 170 000 emplois, tiré par la forte progression de l'intérim et plus généralement par l'ensemble des services marchands.

Dans le secteur non marchand, l'emploi salarié a augmenté de 1,2 % en glissement annuel, après + 0,8 % en 2005. L'emploi privé des secteurs non marchands, y compris l'emploi aidé, a progressé de 32 000 postes. En outre, l'emploi aidé a contribué positivement à la création d'emplois dans les secteurs non marchands. En effet, les entrées dans les contrats mis en place mi-2005 par le plan de cohésion sociale (contrat d'avenir, contrat d'accompagnement dans l'emploi) ont été supérieures aux sorties de l'ensemble des dispositifs aidés non marchands.

## ✓ Un choc pétrolier sans inflation

Après une hausse de presque 25 dollars entre 2003 et 2005, le prix du baril de Brent a encore augmenté de 10 dollars en 2006. En milieu d'année, avec le franchissement du seuil de 75 dollars, le niveau du prix réel a quasiment retrouvé le niveau atteint après le second choc pétrolier de 1979. Pour autant, la France n'a finalement pas revécu le traumatisme des chocs pétroliers des années soixante-dix.

Les conséquences inflationnistes du choc pétrolier ont en effet été limitées par la diminution de l'intensité énergétique relativement aux précédents chocs pétroliers et par une concurrence accrue. L'importance croissante des grands pays émergents (Chine et Inde en tête) dans le commerce mondial et la baisse des prix des produits manufacturés importés qu'elle induit continuent d'être un facteur limitant très puissant de l'inflation. En France, la réforme de la loi Galland a de plus conduit la grande distribution à réduire ses marges.

*Extraits de la note de conjoncture nationale de mars 2007 de la Direction générale de l'Insee*

*En 2006, les chiffres d'affaires de l'industrie auvergnate progressent de nouveau et le solde du commerce extérieur reste positif.*

*Amorcée il y a trois ans, l'embellie dans la construction se poursuit. L'emploi salarié non agricole progresse modérément.*

*Après un tassement en 2005, les créations d'entreprises progressent à un rythme soutenu. En revanche, les chiffres d'affaires du commerce sont en retrait et l'année 2006 est une année morose pour le tourisme.*

*Avec une population estimée à 1 334 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le rebond démographique de la région se confirme.*

## ✓ Une année profitable dans de nombreux secteurs

En 2006, la progression du chiffre d'affaires observée dans l'industrie l'année précédente se confirme et se renforce (+ 4,3 %). La consommation des ménages a de nouveau joué un rôle important. L'évolution du volume des exportations des entreprises industrielles régionales (+ 2,9 %) a été favorable mais plus modérée qu'en 2005. Cependant, les dépenses d'investissement des industries de la région ont enregistré une nouvelle diminution (- 2,3 %), très inférieure à celle de l'année précédente.

Les montants des exportations et des importations de la région augmentent respectivement de 5,8 % et 19,2 %. Près de la moitié des exportations de l'Auvergne s'effectue vers l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne. Le solde du commerce extérieur auvergnat se réduit, mais reste positif.

L'année 2006 a été marquée par une remontée significative du niveau des créations d'entreprises. La forte progression des créations pures régionales est toutefois atténuée par la baisse importante du nombre de reprises. La majeure partie de l'appareil productif auvergnat bénéficie de cette embellie, hormis l'industrie dans son ensemble, les hôtels, cafés et restaurants et le secteur de la construction. Le nombre de défaillances d'entreprises baisse de 18,0 % et le taux de défaillance régionale se réduit (1,0 %, contre 1,3 % en 2005).

L'année a été profitable au secteur de la construction. Les mises en chantier de logements neufs ont augmenté de 4,3 % et celles de bâtiments non résidentiels de 18,3 %. Pour 2007, les chefs d'entreprises du BTP s'attendent au maintien de leurs volumes d'affaires.

En 2006, en Auvergne, l'activité agricole est marquée par le volume limité des productions. La plupart bénéficie de marchés très porteurs avec des cours élevés. Les producteurs de betteraves industrielles réalisent une année exceptionnelle. Le contexte est globalement favorable pour les productions animales, à l'exception notable de la filière avicole (en raison des conséquences de l'influenza aviaire). Le revenu agricole devrait progresser sensiblement. Le nouveau dispositif d'aide découplée de la production se met en place.

## ✓ Résultats contrastés pour les transports, le commerce et le tourisme

Dans le secteur des transports, le nombre des immatriculations de voitures particulières diminue de 1,8 %. En revanche, les immatriculations d'utilitaires neufs sont en progression de 0,9 %, mais le rythme s'essouffle par rapport à 2005. Le trafic autoroutier est en hausse, notamment celui des poids lourds. Les ventes de carburants restent stables (- 0,1 %). Par rapport à 2005, le nombre de voyageurs transportés par la SNCF progresse mais l'activité fret est en retrait (- 2,4 %). Le nombre de passagers et le tonnage transportés par avion sont en diminution.

Comme en 2005, les chiffres d'affaires provisoires du commerce régional sont en léger retrait (- 0,1 %, contre - 0,7 % en 2005). Les grandes surfaces affichent des résultats en progression (+ 1,8 %) et les petits commerces en repli (- 1,5 %). Comme en 2005, la consommation des ménages privilégie les produits de première nécessité au détriment des éléments de confort.

Pour le tourisme auvergnat, l'année 2006 est morose. La fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme et dans l'hôtellerie de plein air est en repli. Elle avait pourtant bénéficié d'un regain d'activité en 2005. La fréquentation des meublés est, cette année encore, en net recul.

## ✓ Progression modérée de l'emploi

En 2005, l'emploi salarié non agricole a progressé modérément (+ 0,5 %). La baisse continue des effectifs industriels a été compensée par la forte croissance de l'emploi dans la construction et par celle, plus modérée, de l'emploi dans les services.

Fin décembre 2006, le taux de chômage auvergnat s'établit à 7,6 % soit 1,0 point de moins que la moyenne française. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie I a diminué de 5,9 %. Cette réduction du nombre de demandeurs d'emploi profite davantage aux femmes qu'aux hommes.

Mis en œuvre en 2005, le Plan de Cohésion Sociale a commencé à produire l'essentiel de ses effets dans la deuxième moitié de cette même année. Puis, tout au long de 2006, les dispositifs spécifiques des politiques de l'emploi aidé ont poursuivi leur montée en charge. Le nombre des entrées en emploi salarié aidé a ainsi dépassé à nouveau la barrière des 20 000 en Auvergne, niveau légèrement supérieur à celui de 2004.

## ✓ La croissance démographique se poursuit dans la région

Le renouveau démographique de la région se confirme. Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la population auvergnate atteint 1 334 000 habitants, soit un gain annuel moyen de 3 500 habitants depuis 1999. Cette croissance repose sur le seul excédent migratoire. Les évolutions des départements sont plus contrastées. La croissance de la population en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme trouve sa source à la fois dans des regains naturels et migratoires. Ces populations augmentent plus fortement qu'au cours de la décennie précédente. En revanche, dans le Cantal et l'Allier, le relèvement de l'attractivité permet de réduire la baisse de population.

Sébastien TERRA, Insee

*En 2006, en Auvergne, le nouveau Contrat de projets État-Région est en négociation.*

*Le Conseil régional d'Auvergne prévoit de réorienter l'activité de Vulcania à l'horizon 2010.*

*L'industrie est en proie à quelques difficultés.*

*L'année 2006 restera marquée par les disparitions de Pierre-Joël Bonté et d'Édouard Michelin.*

**E**n 2006, l'Auvergne est endeuillée par les décès de deux des acteurs majeurs de la vie économique et sociale. Le 16 janvier, Pierre-Joël Bonté décède à l'âge de 59 ans. Lors des élections de mars 2004, il avait succédé à Valéry Giscard d'Estaing à la présidence du Conseil régional d'Auvergne. Le 13 février, René Souchon, Premier Vice-Président, lui succède.

Le 26 mai, un nouveau deuil affecte la région. Édouard Michelin, 42 ans, disparaît en mer au large des côtes bretonnes. Depuis le 27 mai, Michel Rollier assure seul la direction du groupe Michelin. Il s'engage à assurer la continuité de la stratégie d'entreprise mise en place par son prédécesseur.

## ✓ Industrie : une année moyenne

Certaines entreprises industrielles ont rencontré des difficultés économiques. En 2006, le pays thiernois a encore subi quelques vicissitudes. Le 10 octobre, le groupe industriel allemand Leipold, associé au financier Green Recovery, reprend l'entreprise de décolletage Dapta en redressement judiciaire depuis le 2 février. Après son placement en redressement judiciaire, l'entreprise thiernoise Serinox, spécialisée dans la chaudronnerie en acier inoxydable, est reprise le 10 novembre par le groupe FLP (Oxycentre à Pont-du-Château, ACMG industries à Riom, Tec Inox à Roanne et Oxy Shop à Grenoble). La zone clermontoise n'est pas épargnée, notamment à travers deux spécialistes de la menuiserie aluminium. Le 16 novembre, le tribunal de commerce de Paris a annoncé la liquidation de Décotherm Industrie et a retenu, pour Décoglace, l'offre de reprise de la société Andjolkowic.

Toutefois, l'industrie reste un élément moteur de l'économie auvergnate. Fin 2007, le groupe allemand Brüggem, l'un des cinq premiers producteurs européens de céréales pour petits-déjeuners, devrait ouvrir à Thiers une unité de production (sa première unité en France) et créer ainsi une centaine d'emplois. En fin d'année, dans le domaine agroalimentaire, Daniel Chéron, nouveau directeur général de Limagrain, a annoncé que la coopérative allait renforcer son activité boulangère (filiale Jacquet). En outre, le groupe prévoit de construire en Auvergne une unité de production industrielle de granulés Biolice. Cette matière, un nouveau plastique complètement biodégradable issu de ressources renouvelables, a été créée dans le cadre du programme « bioplastiques » mené par le Pôle de compétitivité « Céréales Vallée ». Par ailleurs, l'expérimentation sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) du premier semencier européen se fera désormais, pour sa plus grande partie, à l'étranger.

Dans la chimie, Adisseo France SAS, important employeur de l'Allier, l'un des leaders mondiaux des additifs nutritionnels pour l'alimentation animale, a été cédé à la compagnie chinoise Chem-China (China National Chemical Corp). Enfin, le premier guichet unique européen de gestion d'actifs aéronautiques a vu le jour en Auvergne. La société Airset propose aux propriétaires et exploitants d'avions de moins de 120 places de gérer toutes les phases clés de la vie d'un appareil : achat, vente, changement de type d'activité ou d'exploitation. Porté par le Conseil régional, ce nouveau concept permet de croiser les compétences industrielles de la zone aéroportuaire de Clermont-Ferrand et celles de plusieurs sociétés associées, qu'elles soient régionales ou non.

## ✓ Le Contrat de projets État-Région Auvergne

Signé le 5 février 2007, le Contrat de projets État-Région Auvergne 2007-2013 a été négocié en 2006. Les contrats de projets succèdent aux contrats de plan 2000-2006. En Auvergne, les priorités de l'État sont issues directement des travaux du Projet d'actions stratégiques de l'État en région (PASER). Les diagnostics établis, tant par le PASER que par les Assises territoriales organisées par le Conseil régional, convergent largement. Trois objectifs ont été retenus pour orienter les contrats de projets. Ils épousent les orientations stratégiques définies par l'Union européenne : la compétitivité et l'attractivité des territoires, le développement durable et la préservation de l'environnement, la cohésion sociale et territoriale. L'Auvergne va bénéficier dans le cadre du contrat de projets 2007-2013 d'une dotation de 282,7 millions d'euros.

## ✓ Le Conseil régional réoriente Vulcania

Vulcania a été inauguré en 2002. Après deux années de forte fréquentation en 2002 et 2003, celle-ci a considérablement diminué les années suivantes. Le Conseil régional d'Auvergne a décidé de réorienter le parc européen du volcanisme en créant un « nouveau Vulcania ». Le 21 novembre 2006, la Région a attribué une nouvelle délégation de service public dans laquelle le montant prévisionnel des investissements scénographiques pour la période 2007-2010 s'élève à 11 millions d'euros.

## ✓ Clermont-Ferrand en mutation

Pour la métropole régionale, l'année 2006 aura été celle de l'inauguration de deux grands projets structurants : la place de Jaude rénovée et surtout le tramway. La ville de Clermont-Ferrand poursuit sa mutation. En décembre, la construction de l'hôpital Estaing est lancée. C'est l'un des plus gros chantiers en cours dans l'hexagone. À l'automne 2009, cette structure occupera une surface de 68 000 m<sup>2</sup> et disposera de 27 salles d'opération.

## ✓ Clermont et Bordeaux se rapprochent

Le nouveau tronçon auvergnat de l'A89 de 52 km reliant Combronde et Saint-Julien-Puy-Lavèze a été ouvert au public le 10 janvier 2006.

Daniel GRAS, Insee

*Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2007, les résultats de l'économie régionale confirment la bonne orientation des créations d'entreprises et de l'activité du bâtiment. En revanche, les immatriculations automobiles sont en légère baisse.*

*Dans l'industrie, le redressement du niveau de la demande n'a pas eu d'influence sur le rythme de production, moins soutenu qu'en fin d'année 2006.*

*Dans le secteur des services, malgré la poursuite d'une baisse d'activité au premier trimestre 2007, l'activité du secteur reste satisfaisante.*

## ✓ Créations d'entreprises : décalage avec la moyenne nationale

Au cours du premier trimestre 2007, l'appareil productif auvergnat s'est enrichi de 1 130 nouvelles entreprises. Ce résultat correspond à une hausse de 2,5 % sur le résultat du dernier trimestre 2006 en données corrigées des variations saisonnières (France : + 3,6 %).

Dans l'ensemble de l'industrie régionale, le nombre d'entreprises créées est en progression (+ 14,1 %). Le constat est similaire pour le secteur de la construction (+ 5,6 %) et celui du commerce et de la réparation (+ 1,7 %). À l'inverse, l'ensemble des services est touché par une forte baisse (- 10,4 %). Plusieurs de ses composantes sont concernées, en particulier les cafés-hôtels-restaurants (- 15,4 %).

Pour l'ensemble de la France, l'accroissement des créations industrielles est moins marqué qu'en Auvergne (+ 7,4 %). Il en va de même pour le secteur de la construction (+ 2,5 %). Mais dans le commerce, l'augmentation est plus favorable (+ 6,4 %). Elle l'est nettement plus encore pour l'ensemble des services (+ 2,3 %). Seuls les services aux entreprises enregistrent une baisse du volume de leurs créations (- 3,8 %).

Dans le Puy-de-Dôme (+ 3,0 %) et la Haute-Loire (+ 12,2 %), le nombre d'entreprises créées au 1<sup>er</sup> trimestre 2007 est en hausse. Dans le Cantal, il reste stable. Seul le résultat enregistré dans l'Allier est négatif (- 1,8 %).

## Avertissement

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, la définition des créations d'entreprises s'appuie sur les concepts européens harmonisés. Le champ d'études comprend l'ensemble des activités marchandes hors agriculture, dont les activités financières désormais prises en compte.

Les créations d'entreprises, les immatriculations automobiles et les résultats de la construction sont exprimés en données corrigées des variations saisonnières.

## ✓ Immatriculations automobiles : demande régionale au ralenti

En Auvergne, les immatriculations de voitures particulières neuves sont en légère baisse par rapport à celles du dernier trimestre 2006 (- 0,5 %).

Elles se révèlent en décalage avec la tendance nationale (+ 1,7 %). Un recul plus accentué est enregistré pour les immatriculations de voitures d'occasion (- 0,9 %) mais l'écart avec le résultat national (+ 0,2 %) s'avère plus restreint.

## ✓ Construction : des indicateurs plutôt favorables

Selon les chefs d'entreprises du secteur (enquête de conjoncture d'avril 2007), le contexte économique actuel de la construction régionale n'a pas varié au cours du premier trimestre. Le nombre de nouveaux logements mis en chantier demeure élevé (+ 4,2 % depuis le dernier trimestre 2006 ; France : - 1,9 %).

Si le niveau des carnets de commande s'érode légèrement, les perspectives incitent encore à l'optimisme. En effet, pour bon nombre d'entreprises, la réserve moyenne de travail reste toujours de l'ordre de six mois. Le nombre de logements autorisés en Auvergne progresse de 5,2 % par rapport à celui du dernier trimestre 2006 (France : + 0,6 %). Cette croissance d'ensemble est grandement impulsée par celle du logement collectif (+ 15,2 % ; France : + 1,6 %). Parallèlement le nombre de logements individuels autorisés progresse peu (+ 0,7 % ; France : - 0,4 %).

## ✓ Activité industrielle modérée, de bons indicateurs dans les services

Selon l'opinion des industriels de la région (enquête de conjoncture d'avril 2007), un redressement du niveau de la demande globale et de la demande étrangère a été constaté au cours du premier trimestre. Ce redressement n'a toutefois pas eu d'influence sur un rythme de production jugé moins soutenu qu'en fin d'année 2006. En revanche, il s'est traduit par une réduction significative des stocks.

L'accroissement des commandes laisse envisager le maintien de la demande globale à son niveau actuel. Mais la demande étrangère devrait logiquement reculer.

Dans le secteur des services, la baisse d'activité des derniers mois de 2006 s'est prolongée sur le premier trimestre 2007. Néanmoins les indicateurs demeurent élevés et une majorité de chefs d'entreprise font part d'une relative satisfaction.

Alain BATIFOULIER, Insee

# La progression de l'activité

## industrielle se confirme

*En 2006, la progression du chiffre d'affaires de l'industrie auvergnate (+ 4,3 %) se confirme et se renforce. La croissance des chiffres d'affaires à l'exportation est en revanche plus modérée qu'en 2005. L'investissement régresse de nouveau, mais dans des proportions très atténuées. La rentabilité des affaires n'est toujours pas jugée pleinement satisfaisante tandis que l'emploi industriel poursuit son érosion (- 1,3 %). Cependant, pour 2007, les entrepreneurs envisagent un maintien du dynamisme des marchés.*

### ✓ Chiffres d'affaires : une progression plus forte qu'en 2005

En 2006, la progression du chiffre d'affaires de l'industrie auvergnate (+ 4,3 %) confirme la croissance de l'activité observée en 2005, qui était d'une ampleur légèrement moindre (+ 3,3 %). À l'exception du secteur automobile, tous les secteurs d'activité enregistrent une progression de leur chiffre d'affaires.

L'industrie automobile est ainsi le seul secteur industriel de la région dont le chiffre d'affaires est en régression par rapport à 2005 (- 4,7 %).

Les difficultés rencontrées par les constructeurs automobiles français sur les marchés nationaux expliquent ces mauvais résultats. Ces difficultés se sont répercutées, à des degrés divers, sur de nombreuses entreprises sous-traitantes de la région.

Deux secteurs ont particulièrement bénéficié de la bonne tenue des marchés en Auvergne. D'une part, les industries agricoles et alimentaires ont profité de courants d'affaires bien orientés, notamment dans les secteurs de la viande et du lait. Leur chiffre d'affaires progresse de 5,3 %. D'autre part, avec une augmentation de son chiffre d'affaires de 4,8 %, le secteur des biens d'équipement a bénéficié des bons résultats de la branche des équipements électriques et électroniques.

Dans le secteur des biens intermédiaires, le dynamisme des marchés de la métallurgie, stimulés notamment par l'aéronautique et le médical, s'est maintenu de façon très satisfaisante. La progression d'activité est équivalente à celle de l'année précédente : + 4,3 % en 2006, contre + 4,4 % en 2005. La production de minéraux et l'industrie du bois et du papier ont également connu des résultats corrects. L'industrie textile a cessé de régresser pour retrouver une évolution légèrement positive (+ 1,6 %).

La croissance du chiffre d'affaires du secteur des biens de consommation se ralentit : elle atteint 1,6 %, contre 6,4 % en 2005. C'est la bonne tenue des affaires dans l'industrie pharmaceutique (+ 4,3 %) qui a principalement alimenté la croissance de l'activité du secteur, compensant la décélération observée dans d'autres branches.

Tous secteurs confondus, les petites entreprises (moins de 100 personnes) apparaissent comme celles qui dégagent les résultats les plus satisfaisants (progression d'activité de 6 %). Les grandes entreprises (plus de 500 personnes) sont en dessous de la moyenne de progression (+ 1,6 %).

### ➡ Principaux indicateurs dans l'industrie

#### La progression du chiffre d'affaires se confirme

	Évolution 2006/2005			
	Chiffre d'affaires hors taxes	Exportations	Effectifs	Investissements
Industries agricoles et alimentaires	+ 5,3 %	+ 13,0 %	+ 0,1 %	- 13,8 %
Industrie des biens de consommation	+ 1,6 %	+ 4,8 %	- 2,2 %	- 35,7 %
Industrie automobile	- 4,7 %	- 5,6 %	- 2,8 %	- 3,0 %
Industries des biens d'équipement	+ 4,8 %	+ 10,4 %	+ 0,6 %	+ 5,2 %
Industries des biens intermédiaires	+ 4,3 %	+ 3,4 %	- 2,0 %	+ 11,3 %
<b>Ensemble</b>	<b>+ 4,3 %</b>	<b>+ 2,9 %</b>	<b>- 1,3 %</b>	<b>- 2,3 %</b>

Source : Enquête Banque de France, décembre 2006 et janvier 2007

## ✓ Exportations : forte progression dans les industries agricoles et alimentaires

En 2006, la progression des exportations (+ 2,9 %), plus modérée que l'année précédente (+ 3,9 %), s'est révélée légèrement inférieure aux attentes des industriels. Les marchés étrangers sont pourtant restés fermes et porteurs de débouchés. Près du quart du chiffre d'affaires des entreprises interrogées (parmi lesquelles ne figure pas Michelin) a été réalisé hors métropole, principalement dans la zone euro.

Le ralentissement des chiffres d'affaires à l'exportation s'explique notamment par les difficultés de l'industrie automobile. En 2006, dans ce secteur où les ventes à l'étranger sont prépondérantes (60 % du chiffre d'affaires total), la baisse du volume des exportations atteint 5,6 % par rapport à 2005. L'autre grand secteur exportateur, celui des biens intermédiaires, a en revanche bien maintenu ses positions.

Les grandes entreprises, qui parviennent à conserver des taux d'exportation importants, n'ont que très légèrement accru leurs parts de marchés à l'étranger. En revanche, les petites et moyennes unités, parfois peu présentes à l'export, ont souvent réussi à développer leurs positions antérieures.

## ✓ Emploi : la réduction des effectifs se poursuit

En 2006, les effectifs ont enregistré un nouveau repli (- 1,3 %) d'une ampleur comparable à celui de l'année précédente (- 1,4 %). L'emploi industriel ne profite toujours pas de la bonne tenue de certains marchés. Globalement, les petites PME apparaissent comme les unités qui ont le mieux réussi à sauvegarder leurs effectifs, contrairement aux grandes entreprises.

Cette évolution négative de l'emploi industriel concerne principalement le secteur de l'industrie automobile (- 2,8 %), mais aussi, dans des proportions similaires, les industries des biens intermédiaires (- 2,0 %) et les industries des biens de consommation (- 2,2 %). La recherche de gains de productivité a dans la plupart des cas motivé les décisions des chefs d'entreprises.

L'emploi reste stable dans les industries agricoles et alimentaires (+ 0,1 %), alors qu'il progresse légèrement dans le secteur des biens d'équipement (+ 0,6 %), favorisé par les résultats favorables de la branche des équipements mécaniques.

## ➔ La rentabilité d'exploitation perçue par les chefs d'entreprise

	2006	Prévisions 2007
Industries agricoles et alimentaires	→	→
Industrie des biens de consommation	→↑	→
Industrie automobile	→	→
Industries des biens d'équipement	→	→
Industries des biens intermédiaires	→↑	→

Source : Enquête Banque de France, décembre 2006 et janvier 2007

Le recours aux emplois précaires, intérimaires ou CDD, se révèle sensiblement identique à l'année précédente. Ces emplois correspondent notamment à des demandes émanant des industries agricoles et alimentaires, ainsi que du secteur automobile. Ce dernier a adapté en permanence ses effectifs à l'irrégularité persistante des courants d'affaires.

## ✓ Investissements : la baisse des dépenses se ralentit

En 2006, les dépenses d'investissement des entreprises industrielles de la région ont enregistré une nouvelle diminution (- 2,3 %), très inférieure cependant à celle de l'année précédente (- 21,5 %).

L'investissement diminue le plus fortement dans l'industrie des biens de consommation (- 35,7 %) et dans les industries agricoles et alimentaires (- 13,8 %).

Seules les industries des biens intermédiaires et, dans une moindre mesure, celles des biens d'équipement ont accru leurs dépenses d'investissement avec une progression respective de 11,3 % et 5,2 %.

Ce sont surtout les entreprises de taille moyenne qui ont freiné leurs dépenses d'équipement, alors que les petites PME de moins de 100 personnes ont consenti davantage d'efforts dans ce domaine.

## ✓ Rentabilité des entreprises : pas d'amélioration en vue

Dans la région, les chefs d'entreprise interrogés estiment que la rentabilité des affaires ne s'est guère améliorée entre 2005 et 2006. Pour eux, la stabilité prédomine. Les opinions divergent toutefois entre industriels selon la taille de l'entreprise. Ainsi, dans le secteur des biens de consommation, les industriels à la tête d'unités de taille moyenne ont plutôt ressenti une amélioration de leurs résultats, tout comme ceux dirigeant de grandes unités travaillant dans les biens intermédiaires. À l'inverse, quel que soit le secteur d'activité, les chefs d'entreprise des petites PME n'ont pas particulièrement noté une amélioration de leur rentabilité d'exploitation.

Pour l'exercice 2007, les perspectives d'amélioration de la rentabilité ne semblent pas majoritaires : la plupart des industriels, qui redoutent comme en 2006 de nombreuses variations de prix, préfèrent tabler sur la stabilité de leur taux de marge brute d'exploitation, quelle que soit la taille de leur entreprise.

Hervé CHAUVIN, Banque de France  
Sébastien TERRA, Insee

En décembre 2006 et janvier 2007, la Banque de France a réalisé une enquête auprès de 544 chefs d'entreprise d'Auvergne.

L'échantillon est constitué d'entreprises de plus de dix salariés ou dont le chiffre d'affaires hors taxes est supérieur à 750 000 € soit au total 40 070 salariés.

Comme en 2005, l'entreprise Michelin est absente de l'enquête 2006.

# Logements : nouveau record

## des autorisations de construction

**L'embellie se poursuit dans le secteur du bâtiment en 2006. Plus de 12 000 logements ont été autorisés, soit une augmentation de 8,9 % par rapport à 2005.**

**Les autorisations relatives au secteur individuel progressent de 13,2 %. Les mises en chantier déclarées de logements ont augmenté de 4,3 %, plus qu'au niveau national (+ 2,6 %).**

**Avec 1 483 000 m<sup>2</sup>, les surfaces de bâtiments non résidentiels autorisées diminuent de 10,5 % après avoir atteint un niveau très élevé en 2005.**

**Pour 2007, les chefs d'entreprises s'attendent au maintien du bon niveau de leurs volumes d'affaires.**

**E**n 2006, en Auvergne, la conjoncture de la construction neuve reste très favorable. Les autorisations de construire pour les logements augmentent de 8,9 %, même si cette progression est inférieure d'un point à la moyenne nationale. Après les deux années précédentes, caractérisées par des progressions très importantes (respectivement + 23,7 % et + 12,7 %), l'année 2006 reste dans une tendance à la hausse. À la fin des années 2004 et 2005, le nombre de logements autorisés représentait déjà des records historiques jamais observés depuis 1982. Aujourd'hui, ce nombre est encore plus élevé avec 12 035 logements.

À l'inverse, les autorisations pour les surfaces de bâtiments non résidentiels affichent un repli de 10,5 % alors qu'elles avaient augmenté de 37,6 % en 2005.

En un an, les mises en chantier déclarées augmentent de 4,3 % pour atteindre 9 579 logements fin décembre 2006. Cette progression est plus forte qu'au niveau national (+ 2,6 %). L'évolution des surfaces de bâtiments non résidentiels mis en chantier est nettement plus élevée que l'année précédente : + 18,3 % contre + 4,2 %. Les autorisations de construire pour les bâtiments non résidentiels avaient atteint un niveau que l'on considérait déjà comme un record en 2005.

### ✓ Nouvelle progression des autorisations de logements

En 2006, le nombre d'autorisations de construction de maison s'établit à 7 362, soit 13,2 % de plus que l'année précédente. Cette évolution est supérieure à celle enregistrée au niveau métropolitain (+ 4,4 %). En Auvergne, cette augmentation fait suite à une quasi-stabilité des autorisations annuelles depuis 2004. Le niveau atteint est comparable à celui des années quatre-vingt. L'orientation de ce secteur est à la hausse dans les quatre départements auvergnats.

Après une véritable explosion entre 2003 et 2005, le nombre de logements collectifs autorisés progresse cette année encore de + 2,7 %. Avec 4 673 appartements, ce secteur présente un niveau historique. Au niveau national, et contrairement à l'an passé, la progression apparaît toutefois plus prononcée qu'en Auvergne, puisque le nombre de logement augmente de 16,2 %.

En Auvergne, la conjoncture du secteur collectif diffère toutefois selon les départements. Dans l'Allier, avec 1 345 appartements autorisés, le nombre de logements augmente de 46,7 %. À l'inverse, le Puy-de-Dôme présente un recul de 13,8 % avec 2 719 appartements autorisés en 2006. Dans ces deux départements, le poids du secteur collectif oriente directement la tendance globale. Ainsi, le nombre de logements autorisés est à la hausse dans le premier (+ 27,7 %) et à la baisse dans le second (- 2,6 %).

En 2006, avec 6 319 maisons mises en chantier, le secteur individuel reste stable (+ 1,4 %) par rapport à l'année précédente.

### ➔ Évolution de la construction de logements Plus de logements autorisés en secteur individuel

	Logements autorisés		Logements commencés	
	Nombre en 2006	Évolution 2006/2005	Nombre en 2006	Évolution 2006/2005
<b>Allier</b>	<b>3 075</b>	<b>+ 27,7 %</b>	<b>2 151</b>	<b>+ 5,2 %</b>
dont individuels	1 730	+ 16,0 %	1 437	- 1,6 %
collectifs	1 345	+ 46,7 %	714	+ 22,5 %
<b>Cantal</b>	<b>1 143</b>	<b>+ 30,3 %</b>	<b>899</b>	<b>+ 21,3 %</b>
dont individuels	803	+ 14,2 %	703	+ 2,6 %
collectifs	340	+ 95,4 %	196	+ 250,0 %
<b>Haute-Loire</b>	<b>1 926</b>	<b>+ 11,9 %</b>	<b>1 608</b>	<b>- 1,8 %</b>
dont individuels	1 657	+ 16,9 %	1 339	- 4,2 %
collectifs	269	- 11,2 %	269	+ 12,1 %
<b>Puy-de-Dôme</b>	<b>5 891</b>	<b>- 2,6 %</b>	<b>4 921</b>	<b>+ 3,4 %</b>
dont individuels	3 172	+ 9,6 %	2 840	+ 5,6 %
collectifs	2 719	- 13,8 %	2 081	+ 0,5 %
<b>Auvergne</b>	<b>12 035</b>	<b>+ 8,9 %</b>	<b>9 579</b>	<b>+ 4,3 %</b>
dont individuels	7 362	+ 13,2 %	6 319	+ 1,4 %
collectifs	4 673	+ 2,7 %	3 260	+ 10,5 %

#### En termes de marché

dont vente	3 812	+ 13,9 %	2 412	+ 49,0 %
location	2 530	+ 9,8 %	1 936	- 21,6 %
occupation personnelle	5 652	+ 6,2 %	5 147	+ 1,3 %
autres	41	//	84	//

Source : Direction régionale de l'Équipement Auvergne - SITADEL

En revanche, avec 3 260 appartements, les ouvertures de chantier de logements en immeuble collectif progressent de 10,5 %. En 2005, elles affichaient un recul de 7,0 % alors que le nombre de permis de construire déposés, concernant ce secteur, connaissait une véritable explosion. Les délais plus importants entre la délivrance du permis et la mise en chantier en secteur collectif peuvent expliquer la hausse des observations de début de travaux enregistrées cette année.

### ✓ Baisse des surfaces autorisées dans le non résidentiel

En 2006, avec une surface de 1 482 711 m<sup>2</sup> de bâtiments, les autorisations pour le non résidentiel enregistrent une baisse de 10,5 % par rapport à 2005. Cette évolution fait suite au résultat exceptionnel enregistré l'année précédente (+ 37,6 %).

Pour le secteur agricole, la construction s'était accrue en 2005. À l'inverse, en 2006, les autorisations pour les surfaces à construire agricoles diminuent légèrement (- 1,9 %). Le secteur agricole représente 46,5 % des surfaces autorisées.

Avec 495 266 m<sup>2</sup>, le secteur tertiaire enregistre également une baisse (- 8,8 % par rapport à 2005). Cette décroissance est constatée dans l'ensemble de ses composantes : - 25,9 % pour les bureaux, - 3,2 % pour les commerces et enfin - 5,3 % pour l'enseignement, culture, loisirs et autres domaines. Toutefois, le résultat de ce secteur reste élevé avec des surfaces autorisées supérieures de 36,4 % à celles enregistrées en 2004.

Avec 297 361 m<sup>2</sup> de locaux autorisés, le secteur secondaire, qui comprend les ouvrages spéciaux, les bâtiments industriels et les bâtiments de stockage non agricole, connaît une diminution de 27,3 %.

### ✓ Moins de surface agricole en chantier

En 2006, la construction non résidentielle confirme sa croissance. Les bâtiments commencés représentent 1 417 942 m<sup>2</sup>, soit une progression de 18,3 % par rapport à la superficie de l'année précédente.

## Évolution de la construction de bâtiments non résidentiels par secteur

### Baisse des surfaces autorisées

	Surfaces autorisées en m <sup>2</sup>	Évolution 2006/2005	Surfaces commencées en m <sup>2</sup>	Évolution 2006/2005
Agriculture	690 084	- 1,9 %	604 058	- 6,1 %
Secondaire *	297 361	- 27,3 %	343 944	+ 60,6 %
Tertiaire	495 266	- 8,8 %	469 940	+ 37,7 %
dont bureaux	80 037	- 25,9 %	91 939	+ 92,2 %
commerce	138 189	- 3,2 %	120 372	- 10,1 %
autres **	277 040	- 5,3 %	257 629	+ 61,4 %
<b>Total</b>	<b>1 482 711</b>	<b>- 10,5 %</b>	<b>1 417 942</b>	<b>+ 18,3 %</b>

\* Ouvrages spéciaux, bâtiments industriels, bâtiments de stockage non agricole.

\*\* Enseignement, culture, loisirs et autres domaines.

Source : Direction régionale de l'Équipement Auvergne - SITADEL

Les ouvertures de chantiers relevant du secteur tertiaire ont augmenté de 37,7 % sur l'année. Elles avaient diminué en 2005. Avec 120 372 m<sup>2</sup>, les surfaces dédiées au commerce diminuent (- 10,1 %). Elles avaient toutefois augmenté l'an dernier, après être restées stables quatre années durant, en avoisinant les 85 000 m<sup>2</sup>. Les mises en chantier de bureaux doublent presque (+ 92,2 %) après avoir diminué de 46,0 % en 2005. Les autres surfaces commencées du secteur tertiaire progressent également (+ 61,4 %).

Le secteur secondaire est également en augmentation par rapport à l'année précédente, avec une hausse de 60,6 %.

En revanche, le secteur agricole enregistre un repli. Les ouvertures de chantiers ont diminué de 6,1 % sur l'année. Elles avaient augmenté de 12,5 % en 2005. Près des deux cinquièmes (42,6 %) des surfaces non résidentielles construites sont à destination agricole.

Jean-Yves POUYET, Direction régionale de l'Équipement  
Daniel GRAS, Insee

### En 2006, une conjoncture toujours porteuse pour le BTP

Le secteur du BTP a connu une conjoncture porteuse, dans la lignée de celle des deux années précédentes qui avaient généré des volumes d'affaires importants. En 2006, la production augmente ainsi de 11,2 %.

Dans le bâtiment, le taux de progression atteint 10,4 %. Le secteur de l'entretien et de la rénovation a une nouvelle fois été stimulé par le taux attractif de TVA réduite. Parfois freinés par la pénurie de terrains, les marchés de la construction neuve ont également été très bien orientés tout au long de l'année, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. Les entreprises artisanales ont encore profité pleinement de l'afflux des affaires, mais cette année, davantage dans le gros œuvre.

Comme en 2005, les entreprises de travaux publics ont enregistré des courants d'affaires très soutenus (+ 12,1 %), générés notamment par différents chantiers régionaux d'importance (tramway clermontois, Route Centre Europe Atlantique...). Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, ont été régulièrement sollicitées tout au long de l'année.

Le maintien d'un bon niveau d'activité dans le BTP a favorisé une hausse des effectifs (+ 3,9 %) similaire à celle de l'an dernier (+ 4,0 %). Il conforte les hausses de 2004 (+ 3,7 %) et de 2003 (+ 1,5 %). Les entreprises des travaux publics ont encore largement recruté (+ 5,2 %). Dans le bâtiment (+ 3,0 %), le personnel a davantage été renforcé dans les entreprises de gros œuvre comptant moins de 50 salariés (+ 4,0 %). Globalement, ce sont les entreprises de petite taille qui, contrairement à l'an dernier, ont contribué à développer l'emploi stable dans ce secteur. Les personnels intérimaires ont par contre été davantage sollicités par les entreprises de gros œuvre de plus de 50 salariés. Les entreprises de travaux publics ont encore eu cette année largement recours à ceux-ci, notamment celles de grande taille.

En matière d'investissement, les entreprises de travaux publics ont cette année encore peu développé leurs engagements. Dans le bâtiment, les investissements ont vraiment marqué le pas en 2006.

Pour 2007, dans un contexte d'activité déjà très satisfaisant, les chefs d'entreprises du BTP s'attendent au maintien de leurs volumes d'affaires (+ 0,6 %). La reconduction jusqu'en 2010 du taux de TVA réduite, la demande de logements neufs et l'achèvement d'importants chantiers régionaux, relayés par de nouveaux projets privés et publics, devraient continuer à stimuler l'activité durant l'année à venir.

(Source : Enquête de conjoncture de la Banque de France).

# Des productions proches de la normale

## sur des marchés porteurs et un revenu en hausse

*En 2006, l'activité agricole régionale est marquée par des productions limitées en volume.*

*La plupart bénéficie de marchés très porteurs avec des cours élevés.*

*Le revenu de la ferme Auvergne devrait progresser sensiblement.*

*Le nouveau dispositif d'aide découplée de la production se met en place.*

**E**n 2006, l'agriculture française restera marquée par la mise en œuvre de l'accord de Luxembourg sur la réforme de la politique agricole commune qui supprime, partiellement ou totalement, la relation entre les aides versées et les productions pratiquées par l'exploitant. Pour l'instant, ce nouveau dispositif n'a pas eu d'incidences notables sur les grandes orientations de la production auvergnate.

D'autres facteurs, en revanche, ont eu un impact. Ainsi, les marchés ont stimulé les prix de certaines productions animales et l'influenza aviaire a perturbé la production avicole. Sur le plan météorologique, l'année s'est déroulée avec des conditions contrastées, marquées par l'alternance de périodes caniculaires et d'épisodes pluvieux et froids pendant l'été. Au final, cela a engendré un déficit en herbe mais pas de conséquences notables sur les autres productions végétales.

### ✓ Résultats record en betteraves sucrières, bons en céréales

La production régionale de céréales atteint 12,7 millions de quintaux, en retrait de 3 % par rapport à 2005 mais proche de la moyenne des cinq dernières années. Le blé, avec 6,1 millions de quintaux, et le maïs, avec 2,8, se retrouvent dans cette situation. Leurs rendements demeurent identiques à ceux de l'année précédente, respectivement 58 et 83 quintaux par hectare. La baisse de récolte est due principalement à la diminution des surfaces ensemencées, particulièrement sensible pour le maïs (- 10 %).

Avec 765 000 quintaux, la production de cultures oléagineuses baisse de 5 % par rapport à l'année précédente malgré le maintien des surfaces. En fait, les surfaces en colza progressent au détriment de celles du tournesol. Cette hausse est liée à l'essor de la culture de colza non alimentaire destinée à la production de diester qui atteint 6 000 hectares.

Les rendements évoluent de façon divergente : par hectare, le colza régresse à 25 quintaux (- 11 %) alors que le tournesol s'affiche à 26 quintaux (+ 7 %).

En raison d'une contraction des disponibilités mondiales, le marché international du blé est soumis à une forte tension au cours du dernier semestre et les prix s'envolent (+ 30 % par rapport à 2005). Sur le marché des oléagineux, la fermeté des cours est aussi de mise et se traduit par une hausse des prix de près de 10 %.

Les producteurs de betteraves industrielles réalisent une année exceptionnelle. Dans le cadre de la réforme du marché communautaire, la sucrerie d'Aulnat a bénéficié d'un quota additionnel de sucre permettant une légère extension des surfaces. Avec un rendement record de 87 tonnes à l'hectare (+ 15 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années), la production régionale se situe à un niveau jamais atteint : 3,2 millions de tonnes, en progression de 16 % par rapport à 2005. Grâce notamment à la bonne teneur en sucre, les prix payés aux betteraviers restent stables, malgré la baisse programmée dans le cadre de la réforme.

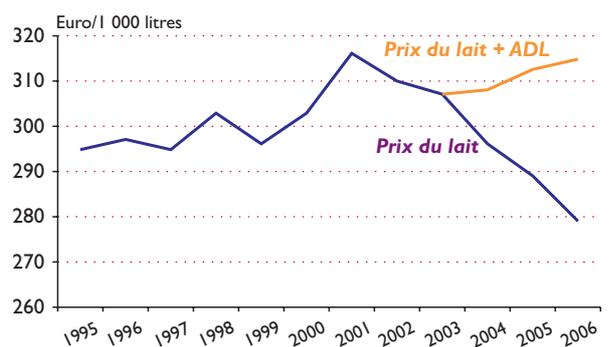
Enfin, seule la production d'herbe a été pénalisée. Dans le sud de la région, des déficits significatifs ont été observés, notamment dans le Cantal et la Haute-Loire. Localement, les éleveurs ont affouragé les animaux aux prés et la procédure « calamités agricoles » a été mise en place sur tout ou partie des départements concernés.

### ✓ Contexte favorable pour les productions animales sauf pour la filière avicole

Le secteur animal a bénéficié d'un contexte relativement favorable : volumes disponibles limités et niveaux de prix élevés.

Avec un effectif de vaches qui se stabilise, la production bovine auvergnate retrouve un niveau comparable à celui de l'an dernier. Toutefois, le tonnage de viande produit est en retrait de plus de 2 %.

### Prix moyen du lait en Auvergne La baisse du prix du lait compensée par l'aide directe laitière (ADL)



Source : Agreste - Situation Mensuelle Laitière

Ces disponibilités limitées, constatées tant au niveau national qu'europpéen, confrontées à une demande soutenue tirent les cours vers le haut. Par rapport à ceux déjà élevés de 2005, ils progressent de 2 % pour les bœufs et jusqu'à 4 % pour les vaches de réforme. En animaux maigres destinés à l'engraissement, le volume commercialisé est, en revanche, en augmentation (+ 3 %). À l'exception du dernier trimestre, l'année est marquée par une forte demande, notamment de la part des acheteurs italiens, qui conduit à une nouvelle hausse des prix payés aux producteurs. Les difficultés de fin d'année modèrent un peu ces évolutions mais le bilan global est positif avec des cours en progression de 6 à 14 % selon les catégories.

Dans le secteur ovin, la régression du cheptel de brebis reproductrices est encore d'actualité et induit un repli concomitant de la production de viande (- 2 %). La stabilité de la consommation soutient la demande intérieure et permet aux producteurs de bénéficier de prix légèrement réévalués par rapport à l'année précédente.

Pour les productions « hors sol », la situation est diversifiée. Les éleveurs de porcs ont produit un tonnage de viande comparable à celui de 2005. Ils ont bénéficié d'un marché particulièrement porteur sur la quasi-totalité de l'année, ce qui a permis une hausse sensible des cours (+ 5 %). Pour la volaille, la crise de l'influenza aviaire a touché la filière jusqu'en juin 2006. La conséquence est un fort repli de la production (de l'ordre de 8 %) lié à la perte de débouchés à l'exportation.

Aussi, malgré la stabilité de la consommation intérieure et des prix voisins de ceux de 2005, les aviculteurs ont été pénalisés. L'ensemble de la filière a bénéficié d'un soutien de l'État et de la collectivité régionale.

Quant aux éleveurs laitiers auvergnats, ils ont livré 10,9 millions d'hectolitres de lait à l'industrie. Sur l'année, ce volume est comparable à celui de 2005. Le redressement enregistré au cours du deuxième semestre a permis de compenser la chute observée en début d'année. On reste, encore une fois, au-dessous du quota alloué à la région.

En matière de prix, la tendance est identique à 2005, avec une nouvelle diminution de plus de 3 %, comme au niveau national. La perte sera atténuée par la nouvelle et dernière revalorisation de l'aide directe laitière mise en place en 2004.

### ✓ Revenu agricole en hausse

En 2006, l'activité de la ferme Auvergne se traduit par un léger accroissement de la valeur de la production agricole lié notamment aux bons résultats des productions végétales. L'augmentation notable des prix en est le principal facteur explicatif.

En parallèle, les consommations intermédiaires ont faiblement progressé malgré la hausse sensible du coût de l'énergie et les subventions se sont encore accrues avec l'attribution de l'aide laitière portée à son taux maximum. Au final, l'année 2006 devrait se solder, en Auvergne, par un revenu net de l'entreprise agricole supérieur de près de 10 % à l'exercice précédent.

**Dominique BOILON et Jean-Paul MEUNIER,**  
Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique et économique

### Les exploitations agricoles auvergnates en 2006

*Début 2006, l'Auvergne compte 25 600 exploitations agricoles. Depuis 2000, elle perd près de 900 fermes chaque année. Le rythme de disparition est similaire à celui constaté entre 1988 et 2000 (- 3,1 % par an) mais reste moins rapide qu'au niveau national (- 3,8 %). L'agriculture maintient globalement son emprise sur les sols. Les exploitations continuent, en effet, de s'agrandir et valorisent désormais 59 hectares en moyenne.*

*Les 17 600 exploitations professionnelles, c'est-à-dire celles qui atteignent une certaine dimension économique et emploient au moins l'équivalent d'une personne à trois-quarts de temps, occupent une place prépondérante dans le paysage agricole auvergnat. Moins affectées par les fermetures que les exploitations françaises de même catégorie entre 1988 et 2000, leur résistance s'est un peu effritée sur la dernière période et suit désormais la tendance nationale (- 2,1 % par an depuis 2000).*

*Si une exploitation professionnelle auvergnate s'étend en moyenne sur 79 hectares, les disparités entre départements vont du simple au double : de 58 hectares en Haute-Loire à 114 dans l'Allier.*

*La spécialisation bovine concerne sept exploitations professionnelles sur dix. Cependant la donne a changé depuis 2000. Le secteur laitier cède son historique prédominance à l'orientation « bovins viande » qui prend la première place en Auvergne, avec 5 700 éleveurs.*

*Les 8 000 autres exploitations d'importance économique moindre, dites par opposition « non professionnelles », sont plus fragiles et beaucoup plus petites, de l'ordre de 13 hectares. Elles occupent cependant une place bien réelle dans des élevages et productions spécifiques.*

# Tantôt fourmis, tantôt cigales,

## les consommateurs restent prudents...

*Les consommateurs restent prudents pour l'avenir, notamment sur l'évolution de l'emploi et de leur situation financière personnelle, en dépit de la baisse quasi continue du chômage depuis plusieurs mois. Tantôt fourmis tantôt cigales, leur comportement se répercute sur l'activité des commerces. Cette tendance conduit les commerçants auvergnats à une certaine circonspection quant à l'évolution de leur chiffre d'affaires 2006.*

**E**n 2006, malgré un premier trimestre satisfaisant, la consommation des ménages s'est révélée plus hésitante au cours des derniers mois de l'année. Ainsi, la croissance moyenne provisoire des chiffres d'affaires des commerces régionaux (voir encadré) est annoncée en léger retrait par rapport à 2005 (- 0,1 %).

L'évolution des chiffres d'affaires diffère selon les types de commerces et les secteurs : les grandes surfaces enregistrent une nouvelle progression de 1,8 % de leurs résultats et les petits magasins un repli de 1,5 %. Ceci n'a toutefois pas empêché la majorité des commerces (77 %) de maintenir leurs effectifs au cours de l'année. Cette stabilité est particulièrement nette pour les magasins de moins de 300 m<sup>2</sup> (82 %), les commerces des secteurs tabacs-journaux-santé (85 %) et culture-loisirs-divers (82 %), ainsi que ceux situés en milieu rural (80 %).

En revanche, l'augmentation des effectifs, enregistrée par 12 % des commerces (soit deux points de plus qu'en 2005), est plus marquée dans les grandes surfaces (19 %) et surtout dans celles employant plus de 50 salariés (36 %), établissements qui connaissent aussi une croissance de leurs chiffres d'affaires.

### ➔ Répartition des commerces selon l'évolution de leurs effectifs

#### Maintien des effectifs en 2006

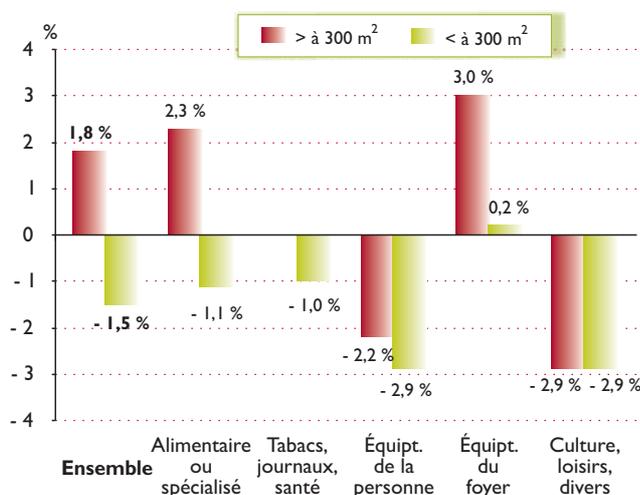
	Effectifs		
	En progression	Stables	En réduction
<b>Ensemble</b>	<b>12 %</b>	<b>77 %</b>	<b>11 %</b>
Magasins de moins de 300 m <sup>2</sup>	8 %	82 %	10 %
Magasins de plus de 300 m <sup>2</sup>	19 %	67 %	14 %
Zone urbaine	13 %	75 %	12 %
Zone rurale	9 %	80 %	11 %

Source : Enquête CRCIA, novembre-décembre 2006

### ✓ Des dépenses concentrées sur l'alimentaire et l'équipement du foyer

Comme en 2005, les achats réalisés en grandes surfaces restent concentrés sur l'alimentaire et l'équipement du foyer. La situation est plus préoccupante pour les magasins de moins de 300 m<sup>2</sup> où les indicateurs sectoriels sont globalement orientés à la baisse. La part de l'équipement de la personne (prêt-à-porter, chaussures, optique...) dans le budget des ménages se réduit sensiblement. Plus de la moitié des pharmacies constate un recul de leurs chiffres d'affaires, conséquence directe des plans successifs d'économie sur les médicaments. Le secteur culture-loisirs-divers est le plus pénalisé, quelle que soit la surface de vente considérée.

### Évolution des chiffres d'affaires entre 2005 et 2006 selon les surfaces de vente et les secteurs



Source : Enquête CRCIA, novembre-décembre 2006

Le commerce en zone rurale souffre d'une baisse de chiffre d'affaires dans tous les secteurs d'activité. En ville, l'alimentaire affiche une relative bonne santé. En revanche, l'activité commerciale est moins bien orientée pour le non-alimentaire.

Dans les magasins de moins de 300 m<sup>2</sup>, les commerces employant d'une à cinq personnes sont toujours en retrait, quels que soient le secteur et le département, les plus pénalisés étant les petits commerces d'un à deux salariés du Puy-de-Dôme (- 4,4 %).

Ceux ayant plus de six salariés s'en sortent mieux avec des chiffres d'affaires en progression pour 2006, notamment dans les secteurs liés à l'équipement et l'entretien de la maison.

## ✓ Stagnation des chiffres d'affaires dans les quatre départements

Les chiffres d'affaires globaux des commerçants de l'Allier progressent de 0,3 % pour l'année 2006. L'alimentaire est toujours un secteur porteur stimulé par la consommation des ménages (+ 1,4 %). Les achats de produits alimentaires sont concentrés dans la grande distribution (supermarchés, hypermarchés et « hard-discounters ») et dans les agglomérations principales du département, au détriment des petits commerces de détail et des supérettes.

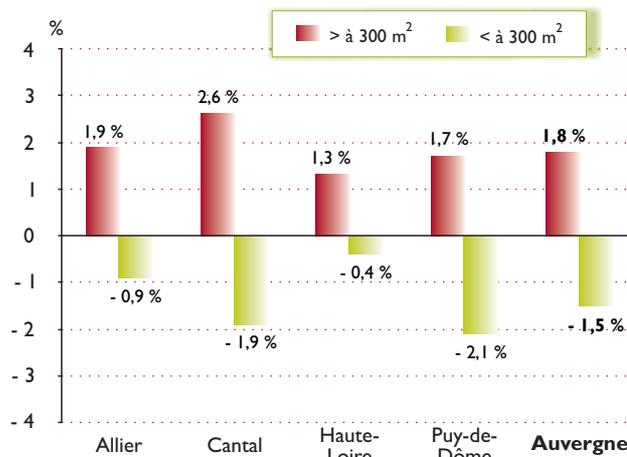
Les commerçants du Cantal sont parmi les plus touchés par la morosité de la consommation (- 0,4 %). Ceux de l'équipement de la personne assistent à une baisse sensible de leurs résultats (- 4,6 %). Des soldes d'été mitigées, la canicule en juillet, la fraîcheur en août, et une météo plutôt douce en automne n'ont pas incité les ménages à renouveler leur garde-robe. La multiplication des promotions tout au long de l'année est également peu propice à assurer des augmentations de chiffres d'affaires significatives.

Globalement, en Haute-Loire, le chiffre d'affaires des commerces se maintient en 2006 (+ 0,1 %). De toute la région, c'est dans ce département que les consommateurs boudent le plus le secteur de la culture et des loisirs (- 3,8 %). Les commerces les plus touchés par cette désaffection des consommateurs sont ceux des secteurs cycles-motocycles (- 14,9 %), solderie-dépôt-vente-accessoires auto-jouets-souvenirs (- 6,8 %) et librairie-disques-musique (- 5,6 %).

Les chiffres d'affaires globaux des commerçants du Puy-de-Dôme, à l'image de ceux du Cantal, sont les moins bien orientés pour 2006 (- 0,4 %). En revanche, l'équipement et l'entretien du foyer bénéficient dans ce département d'un engouement certain des consommateurs pour l'électroménager, l'informatique, le bricolage, le jardinage, la décoration (+ 2,3 %). Les ménages arbitrent souvent leurs dépenses pour acquérir des produits high-tech dernier cri.

**Martine MESSÉANT et Lucile MASSON,**  
CRCI Auvergne

## Évolution des chiffres d'affaires entre 2005 et 2006 dans les départements selon les surfaces de vente



Source : Enquête CRCIA, novembre-décembre 2006

### En savoir plus sur l'enquête

Pour la quatorzième année consécutive, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Auvergne a enquêté un panel de 856 commerçants pour connaître les premières tendances d'évolution des chiffres d'affaires en 2006.

Ce panel a été recensé dans la base de données de l'Observatoire Régional du Commerce (ORC). Les taux de sondage prennent en compte le nombre de personnes employées, la surface de vente et la représentativité géographique. Les établissements employant plus de 50 personnes sont tous consultés. Pour les petits magasins employant une ou deux personnes, le taux de sondage est de 1/25°.

L'enquête s'est déroulée sur les mois de novembre et décembre 2006.

### Le Net et les commerçants d'Auvergne

Les commerçants d'Auvergne sont de plus en plus présents sur le Net : 33 % possèdent un site en 2006, contre 25 % en 2004. Des disparités existent selon les départements (35 % en sont pourvus dans le Puy-de-Dôme contre 28 % dans la Haute-Loire), les surfaces de vente (16 % des moins de 300 m<sup>2</sup>, 68 % des plus de 300 m<sup>2</sup> et 90 % des grandes surfaces employant plus de 50 salariés), la localisation (42 % dans les villes principales). La présence sur le Net est plus ou moins marquée en fonction des activités : 52 % du secteur équipement et entretien du foyer, 41 % du secteur culture-loisirs-divers et 31 % du secteur alimentaire. Pour leur part, les bureaux de tabac et les pharmacies ne sont pas autorisés à exercer une activité marchande via Internet sur le territoire français. Si, dans les petites surfaces, l'initiative en revient souvent au chef d'entreprise (47 %), dans 75 % des cas, les sites sont développés par les enseignes nationales.

Le contenu des sites reste très descriptif. Les informations disponibles sont relatives à l'entreprise et aux produits proposés.

La possibilité de commander et de payer en ligne n'est offerte que par respectivement 22 % et 15 % de l'ensemble des commerçants et par 30 % et 25 % des grandes surfaces employant plus de 50 salariés.

Lorsque de tels services sont proposés, les commerces assurent la livraison des produits aux clients principalement via un transporteur (43 %), par voie postale (41 %) ou par l'entreprise elle-même (37 %). La voie postale est privilégiée par les petites surfaces (56 %), le transporteur par les grands magasins (58 %) ; le dépôt dans les points relais n'est pratiquement pas utilisé.

22 % des commerçants n'ayant pas de site envisagent d'en créer un. Ce sont surtout les petits magasins de plus de trois salariés et les commerces de culture-loisirs-divers qui le prévoient (31 %). L'échéance la plus citée se situe entre moins de six mois et un an (39 % et 37 % des réponses).

Les commerçants qui n'envisagent pas de créer de site n'y voient aucun intérêt (84 % des réponses). L'aspect « coût trop élevé » est avancé plus fréquemment par les commerçants des secteurs équipement de la personne (21 %) et équipement du foyer (27 %) et ceux situés dans les pôles secondaires de la région (21 %).

Les sites sont référencés en priorité sur un moteur de recherche (89 %), plus rarement sur un portail spécialisé par secteur d'activité (17 %), sur un site de promotion de territoire tel que mairie ou office de tourisme (3 %), et encore moins sur une galerie marchande virtuelle (1 %).

# Des évolutions variées

## selon les modes de transports

**En 2006, le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves diminue.**

**Celui des utilitaires se maintient.**

**À la pompe, le gazole affirme son hégémonie.**

**Le trafic autoroutier augmente modérément aux limites de la région.**

**Pour la SNCF, le trafic voyageurs progresse mais celui du fret est en retrait.**

**Le nombre de passagers et le tonnage transportés par avion sont en diminution.**

### ✓ Immatriculations : en baisse pour les voitures particulières

En 2006, 34 057 voitures particulières neuves ont été immatriculées. Le nombre d'immatriculations diminue de 1,8 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse succède à deux années consécutives de reprise des immatriculations. En France, la chute des immatriculations est presque deux fois plus importante : - 3,3 %. En Auvergne, le nombre des immatriculations diminue fortement dans l'Allier (- 2,4 %), le Cantal (- 3,5 %) et la Haute-Loire (- 3,2 %). La baisse est moins marquée dans le Puy-de-Dôme (- 0,7 %).

Dans la région, 2006 est encore une année positive pour l'immatriculation des véhicules utilitaires routiers neufs. Certes, le rythme s'essouffle par rapport à 2005, mais le nombre d'immatriculations augmente de 0,9 % sur douze mois : 13 675 véhicules utilitaires routiers neufs ont été immatriculés. C'est le meilleur résultat affiché depuis 1985.

Les chiffres progressent dans le Cantal (+ 2,4 %), la Haute-Loire (+ 1,4 %) et le Puy-de-Dôme (+ 4,8 %). Mais le département de l'Allier enregistre une forte baisse de 7,3 %.

### ✓ Toujours plus de gazole

Les ventes totales de carburants (1 239 415 m<sup>3</sup>), qu'il s'agisse de super ou de gazole, restent stables en Auvergne (- 0,1 %) tandis qu'elles progressent légèrement sur l'ensemble du territoire (+ 0,3 %). À la pompe, le super est de plus en plus délaissé par les automobilistes au profit du gazole. Les ventes de supercarburants avec ou sans plomb ont chuté de 5,7 %. Au niveau national, la baisse est du même ordre (- 5,9 %).

En 2006, en Auvergne, le recul des ventes du super plombé est toujours très fort : - 62,0 % contre - 53,6 % l'année précédente.

Le phénomène est comparable au niveau national (- 74,1 % contre - 59,6 %). Les ventes de super sans plomb, qui représentent 98 % des ventes totales de supercarburants en Auvergne (99 % en France), ont diminué de 2,9 % dans la région et de 3,8 % au niveau national. En revanche, les ventes de gazole continuent de progresser. En 2006, elles augmentent de 2,0 % en Auvergne (2005 : + 1,3 %) et de 2,7 % au niveau national (2005 : + 0,9 %).

### ✓ Trafic autoroutier : des évolutions contrastées

En 2006, au niveau de l'agglomération clermontoise, le trafic autoroutier moyen journalier a évolué de façon différente selon les autoroutes. Il a augmenté sur l'A71 (+ 12,4 %) et l'A72 (+ 3,8 %) et diminué sur l'A75 (- 2,9 %).

Par rapport au trafic total, le trafic des poids lourds présente des augmentations comparables sur les deux premières autoroutes mais une diminution deux fois plus importante sur la dernière.

## ➡ Trafic moyen journalier enregistré sur les autoroutes de la région en 2006

### Une forte progression sur l'A71

	Trafic moyen journalier au niveau de l'agglomération clermontoise		Trafic moyen journalier aux limites de la région	
	Nombre total de véhicules	dont poids lourds	Nombre total de véhicules	dont poids lourds
<b>A71</b>	33 965 (+ 12,4 %)	3 429 (+ 12,9 %)	14 882 (+ 2,8 %)	1 220 (+ 7,3 %)
<b>A72</b>	20 674 (+ 3,8 %)	2 045 (+ 3,8 %)	16 693 (+ 3,0 %)	2 016 (+ 3,2 %)
<b>A75</b>	56 542 (- 2,9 %)	4 357 (- 6,2 %)	12 958 (+ 1,8 %)	1 813 (+ 5,8 %)
<b>A89</b>	6 504 (évol. nc*)	808 (évol. nc*)	7 447 (+ 27,2 %)	943 (+ 23,5 %)

\* nc : L'évolution ne peut être calculée. Ouverture du tronçon Saint-Julien-Puy-Lavèze/Combronde de l'A89 en janvier 2006.

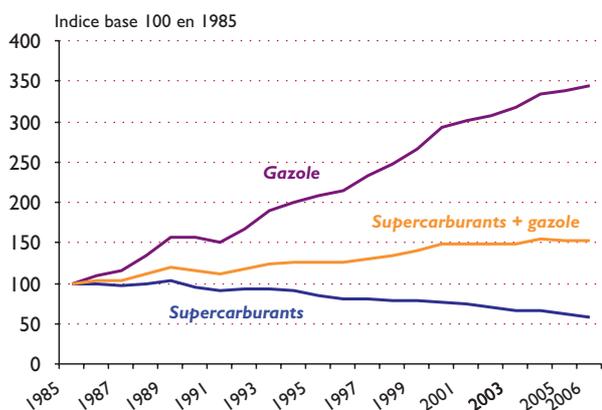
Sources : Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, Autoroutes du Sud de la France - Directions départementales de l'Équipement du Puy-de-Dôme et du Cantal

Aux limites de la région (voir encadré), le trafic autoroutier affiche une croissance modérée sur les autoroutes A71, A72 et A75 (entre 2 et 3 %). Sur chacune de ces infrastructures, le trafic des poids lourds augmente à un rythme plus rapide que celui de l'ensemble des véhicules.

Avec l'ouverture du tronçon Saint-Julien-Puy-La-vèze/Combronde, la progression du trafic moyen journalier est exceptionnelle sur l'A89 tant pour l'ensemble des véhicules que pour les poids lourds : respectivement 27,2 % et 23,5 %.

### Indices des ventes de supercarburants et de gazole

Les ventes de gazole progressent



Source : Comité professionnel du pétrole

### ✓ SNCF : progression du trafic voyageurs

Entre 2005 et 2006, le chiffre d'affaires des gares auvergnates a augmenté de 2,8 %. Calculé par la SNCF, un indice permet de suivre l'évolution du trafic voyageurs. Il progresse ainsi de 4,7 % en Haute-Loire, de 3,5 % dans le Puy-de-Dôme et de 1,7 % dans l'Allier. En revanche, le département du Cantal enregistre une baisse de trafic de 0,1 % sur cette période.

Les statistiques élaborées par la SNCF permettant de suivre l'activité ferroviaire fret concernent désormais la région SNCF de Clermont-Ferrand, à savoir les quatre départements auvergnats et la Nièvre. Ainsi, au cours de l'année 2006, le tonnage traité par la région SNCF a baissé de 2,4 % par rapport à l'année 2005. Il est passé de 3 049 895 tonnes à 2 977 505 tonnes. Certains secteurs ont progressé toute l'année (agriculture et produits de carrière) alors que d'autres accusent un léger retrait (hydrocarbures, chimie, grande consommation et acier...).

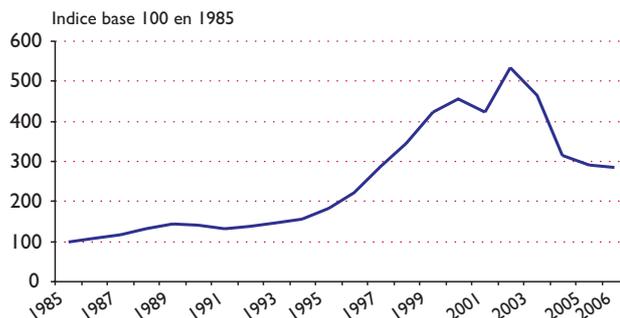
### ✓ Avion : moins de passagers et de fret

En 2006, avec 578 390 passagers (arrivées plus départs, transit exclu), le trafic de l'ensemble des trois aéroports auvergnats dotés de lignes régulières (Aurillac, Le Puy-en-Velay/Loudes et Clermont-Ferrand Auvergne) a diminué de 2,6 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse est nettement inférieure à celle constatée en 2005 (- 7,7 %) mais surtout en 2004 (- 32,1 %).

L'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne représente 95,4 % du trafic régional. En 2006, sur ce site, le nombre de passagers transportés diminue de 3,1 %.

### Trafic voyageurs aérien

L'indice transport aérien en baisse depuis quatre ans



Sources : Délégation à l'Aviation civile Auvergne - Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne

Cependant, la baisse de trafic semble se stabiliser. En effet, l'activité était en recul de 8,3 % en 2005 et de près d'un tiers l'année précédente.

Les lignes ouvertes sur l'aéroport Clermont-Ferrand Auvergne ont évolué de façon contrastée. Avec 275 710 passagers, la desserte parisienne progresse de 4,1 % par rapport à l'année précédente. La baisse de trafic vers Orly (- 1,1 %) est compensée par la hausse enregistrée sur la ligne desservant Roissy Charles-de-Gaulle (+ 15,3 %).

L'activité du réseau transversal de la compagnie aérienne « Régional » a baissé de 13,1 % passant de 304 142 à 264 220 passagers (transit inclus). En 2006, les lignes à destination du Portugal ont accueilli 2 127 passagers. Enfin, les vols d'affaires et les charters progressent respectivement de 16,1 % et 15,2 %.

Le trafic passagers de l'aéroport du Puy-en-Velay/Loudes diminue (- 1,9 %). Celui de l'aéroport d'Aurillac est en hausse de 13,4 %.

Après une année 2005 exceptionnelle, l'activité fret de l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne a chuté de moitié au cours de l'année 2006. En effet, 571 tonnes ont été transportées contre 1 245 tonnes l'année précédente. Le trafic postal est également en baisse : - 6,9 %. Il passe de 3 282 tonnes à 3 054 tonnes.

Gilles LAMBERT, Direction régionale de l'Équipement  
Daniel GRAS, Insee

### Le trafic autoroutier

Les statistiques du trafic autoroutier au niveau de l'agglomération clermontoise sont issues de comptages réalisés au niveau d'Aubièze (A75), de Gerzat (A71), de Lezoux (A72) et de Manzat (bifurcation A89/A71).

Celles relatives aux limites de la région Auvergne sont élaborées grâce à des postes de comptages situés entre Saint-Amand-Montrond et Forêt de Tronçais (A71), Noirétable et Saint-Germain-Laval (A72), Saint-Flour et Loubaresse (A75) et Ussel-Est et Le Sancy (A89).

# 2006, une année morose

## pour le tourisme en Auvergne

*En 2006, en Auvergne, la fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme et dans l'hôtellerie de plein air est en repli. Pourtant, elle avait bénéficié d'un regain d'activité en 2005. La fréquentation des meublés est, cette année encore, en net recul.*

### ✓ Hôtellerie : la fréquentation en hausse uniquement dans l'Allier

Les touristes sont venus plus nombreux en Auvergne en 2006 (+ 1,1 %), mais ils ont encore, cette année, réduit leur durée de séjour qui s'établit à 1,69 jour. Après une année 2005 satisfaisante, la fréquentation est en recul dans les hôtels de tourisme. Elle s'élève à 3 510 580 nuitées, soit 2,1 % de moins que l'année passée.

La baisse de la fréquentation affecte trois des quatre départements auvergnats. Elle est de 4,4 % pour la Haute-Loire, 3,3 % pour le Puy-de-Dôme et 0,5 % pour le Cantal. L'Allier est le seul département où la fréquentation progresse (0,6 %).

Dans l'hôtellerie, si les nuitées françaises ont diminué de 2,8 %, les nuitées étrangères ont en revanche augmenté de 2,9 %. Les touristes étrangers optent de préférence pour les hôtels indépendants classés 2 ou 3 étoiles, situés dans le Puy-de-Dôme ou dans l'Allier. Ils viennent toujours majoritairement de l'Union européenne et notamment de Grande-Bretagne.

La fréquentation de la clientèle d'affaires a progressé au cours de l'année 2006. Elle représente 30 % du total des nuitées annuelles dans les hôtels indépendants et 53 % dans les hôtels de chaîne. L'activité des chaînes hôtelières est en effet plus déterminée par cette clientèle que celle des hôtels indépendants.

La clientèle d'affaires recouvre l'ensemble de la clientèle professionnelle, en particulier les voyageurs de commerce, mais aussi les personnes travaillant sur des chantiers.

Toutes catégories d'hôtel confondues, le taux d'occupation s'est maintenu en 2006. Il s'élève, comme l'année précédente, à 48,6 % avec deux pointes à 58 % en juillet et 63,8 % en août. Les résultats sont contrastés selon le niveau de confort. Le taux d'occupation des hôtels 4 étoiles progresse le plus en 2006, de deux points par rapport à celui observé en 2005. Les nuitées y sont également en forte augmentation (+ 5 %), essentiellement grâce à la clientèle étrangère. Les hôtels 0 et 3 étoiles affichent aussi une hausse de leur fréquentation mais plus modérée, respectivement de 0,2 % et 0,8 %. Les hôtels 1 et 2 étoiles présentent en revanche une baisse importante de leurs nuitées, de 3,5 % et 3,2 %. Mais ils gardent la faveur des touristes, puisqu'ils totalisent plus de 70 % des nuitées effectuées dans l'hôtellerie de tourisme.

Les hôtels des neuf stations thermales ouvertes de mai à septembre 2006 ont hébergé 174 440 touristes qui ont passé 538 290 nuitées. La baisse de la fréquentation des villes thermales se poursuit et concerne tous les types de clientèle. La clientèle thermale (curistes et accompagnants) représente près de 34 % de la fréquentation des villes d'eau.

### ✓ Camping : victime de la météo du mois d'août

Entre mai et septembre 2006, les campings classés de 1 à 4 étoiles de la région ont enregistré une baisse significative de leur fréquentation, après une année 2005 positive. Ils ont accueilli 417 500 touristes, soit 5,8 % de moins qu'en 2005. Ils ont comptabilisé 1 707 310 nuitées, un résultat en recul de 6,2 %. Cette évolution est imputable à la clientèle française (- 6,1 %) comme à la clientèle étrangère (- 6,6 %). Entre 2005 et 2006, tous les campings, quel que soit leur niveau de confort, ont perdu des nuitées.

### ➡ Principaux indicateurs de fréquentation en 2006

#### Hausse de la fréquentation hôtelière dans l'Allier

	Hôtellerie classée			Campings classés		
	Nuitées	Évolution 2006/2005	Taux d'occupation	Nuitées	Évolution 2006/2005	Taux d'occupation
Allier	852 400	+ 0,6 %	51,4 %	271 512	- 5,2 %	24,4 %
Cantal	534 477	- 0,5 %	38,1 %	352 195	- 2,0 %	19,8 %
Haute-Loire	323 071	- 4,4 %	42,1 %	213 237	- 12,3 %	19,8 %
Puy-de-Dôme	1 800 633	- 3,3 %	52,2 %	870 367	- 6,6 %	24,8 %
<b>Auvergne</b>	<b>3 510 581</b>	<b>- 2,1 %</b>	<b>48,6 %</b>	<b>1 707 311</b>	<b>- 6,2 %</b>	<b>22,7 %</b>

Sources : INSEE - SPOT Auvergne - Thermauvergne - Ministère délégué au Tourisme - Direction du tourisme

Le mois d'août a été particulièrement affecté par la baisse de fréquentation. Il comptabilise près de 13 % d'arrivées et 10 % de nuitées de moins qu'en 2005.

Ce résultat s'explique par les mauvaises conditions climatiques connues au mois d'août. Le taux d'occupation est tombé à 37,1 %, en diminution de quatre points par rapport à la saison précédente.

Si le repli de la fréquentation est visible dans les quatre départements, il touche principalement la Haute-Loire, en retrait de 12,3 % par rapport à 2005. Dans le Puy-de-Dôme et l'Allier, la baisse de la fréquentation atteint respectivement 6,6 % et 5,2 %. En revanche, dans le Cantal, la diminution est limitée à 2 %, grâce au retour des campeurs français.

Les campeurs étrangers privilégient l'espace rural, qui rassemble à lui seul 81,6 % des arrivées et 83,9 % des nuitées étrangères enregistrées dans l'hôtellerie de plein air. Les Néerlandais constituent toujours la principale nationalité représentée dans les campings auvergnats.

Au cours de la saison 2006, 66 100 campeurs se sont installés sur les terrains des villes thermales où ils ont passé 345 655 nuits. La clientèle liée au thermalisme perd encore du terrain, avec une baisse de fréquentation de 18,7 %. Cette clientèle est par contre en hausse dans les stations de Châteauneuf-les-Bains, du Mont-Dore et de Nérès-les-Bains.

En Auvergne, près de la moitié des campings proposent à la location des emplacements équipés d'un hébergement de type mobile-home, chalet ou autre habitation légère de loisir. Ce mode d'hébergement continue à se développer plus particulièrement dans les terrains haut de gamme. Dans les campings 4 étoiles, il représente plus de 26 % de l'offre des emplacements, contre moins de 4 % dans les campings 1 étoile.

Depuis plusieurs années, la fréquentation des emplacements locatifs est en constante augmentation. Entre 2005 et 2006, le nombre de nuitées a progressé de 6,8 %. Les emplacements locatifs ont engendré, en 2006, 23,9 % de la fréquentation totale des campings, en termes de nuitées alors qu'ils représentent 10 % de l'offre.

### ✓ Meublés : des durées de séjour en constante augmentation

En Auvergne, entre mai et septembre 2006, 746 160 nuitées ont été comptabilisées dans les meublés classés hors centrale de réservation, soit 17,3 % de moins qu'en 2005. Cette baisse concerne toutes les gammes de confort mais elle est beaucoup moins prononcée pour les meublés classés 1 étoile (- 2 %). Cette catégorie représente 20,8 % de l'offre.

Le Puy-de-Dôme est toujours le département le plus fréquenté d'Auvergne, devant le Cantal et l'Allier. Il regroupe, à lui seul, plus de 54 % des nuitées de la région. Il reste le premier département auvergnat en matière d'offre de location de meublés classés et concentre près de 55 % du parc régional.

Pour l'ensemble de la région, 68,1 % des nuitées ont été réalisées pendant les mois de juillet et août. Dans les villes d'eaux, le pic saisonnier atteint seulement 51,3 %. Les mois de mai, juin et septembre bénéficient d'un meilleur niveau d'activité grâce à l'étalement de la saison thermale.

Au cours de la saison 2006, les curistes et les accompagnants ont passé 286 360 nuits en meublés. Cette clientèle thermale est en recul de 16,7 % par rapport à 2005. Mais elle reste très majoritaire et représente plus de 80 % de la fréquentation des villes d'eaux.

## ➔ Fréquentation des meublés classés hors centrales de réservation

### Baisse généralisée de la fréquentation

	Nuitées	Évolution 2006/2005	Durée moyenne de séjour
Allier	99 846	- 5,9 %	18,8
Cantal	189 886	- 12,5 %	9,5
Haute-Loire	49 474	- 20,7 %	10,7
Puy-de-Dôme	406 957	- 21,2 %	12,6
<b>Auvergne</b>	<b>746 163</b>	<b>- 17,3 %</b>	<b>12,0</b>
dont zones thermales	355 962	- 13,6 %	18,4

Sources : INSEE - SPOT Auvergne - Thermauvergne - Ministère délégué au Tourisme - Direction du Tourisme

En 2006, 62 220 touristes ont séjourné dans les meublés labellisés de la région. Ils sont venus moins nombreux que la saison précédente mais ils sont restés plus longtemps (douze jours en moyenne). La durée de séjour s'allonge notamment pour les meublés classés 1 et 4 étoiles.

Le taux d'occupation des meublés dépasse 37 % sur l'ensemble de la région et régresse légèrement dans les villes thermales où il atteint 49,2 %.

La clientèle des meublés est principalement française et vient en particulier des régions Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Centre et Pays-de-Loire. Les étrangers ont généré moins de 5 % des nuitées et proviennent en grande partie des pays frontaliers du nord de la France (Belgique, Luxembourg et Pays-Bas).

Martine CAUWET, Insee

### » Principales définitions

- **Séjours (ou arrivées)** : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel (camping ou meublé).
- **Nuitées** : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel (camping ou meublé) ; ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.
- **Durée moyenne de séjour** : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.
- **Taux d'occupation** : rapport du nombre de chambres d'hôtels, d'emplacements de camping ou de meublés occupés au nombre de chambres d'hôtels, d'emplacements de camping ou de meublés réellement offerts, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

# Rebond des créations d'entreprises

*L'année 2006 a été marquée en Auvergne comme en métropole par une remontée significative du niveau des créations d'entreprises.*

*La forte progression des créations pures régionales est toutefois atténuée par la baisse importante du nombre de reprises.*

*À l'échelon de la France métropolitaine, le résultat est similaire mais de moindre amplitude.*

*La majeure partie de l'appareil productif auvergnat bénéficie de cette embellie, hormis l'industrie dans son ensemble, les hôtels, cafés et restaurants et le secteur de la construction.*

**A**u cours de l'année 2006 en Auvergne, 4 209 entreprises ont été créées (hors réactivations). Après le tassement de l'année précédente, les créations régionales progressent à un rythme soutenu, plus élevé qu'en moyenne nationale (+ 4,5 % contre + 2,3 %). Malgré tout, comme les années précédentes, la part de l'Auvergne dans les créations métropolitaines (259 483 en 2006) reste inférieure à 2 %.

Le résultat auvergnat se partage entre des créations pures en nette remontée (+ 9,1 %) et des reprises en perte de vitesse (- 8,4 %). À l'échelle de la France métropolitaine, les premières l'emportent aussi. Mais l'écart entre les deux modes de création est moindre (+ 3,7 % pour les créations pures, - 5,0 % pour les reprises).

Plus de la moitié des créateurs auvergnats ont effectué leur démarche en tant que personne physique (commerçant, artisan, profession libérale...). La plupart d'entre eux ont opté pour le commerce, mais aussi pour les services aux particuliers et la construction. Avec 42 % du total, viennent ensuite les créations enregistrées sous une des multiples formes de société commerciale (société à responsabilité limitée, sociétés anonymes diverses...). Les créations en groupement de droit privé sans personnalité morale (sociétés créées de fait ou en indivision...) et celles en personne morale immatriculée au Registre du commerce représentent 2 % du volume régional. Les autres formes juridiques sont absentes. Sur l'ensemble de la métropole, la catégorie juridique privilégiée par les créateurs est celle des sociétés commerciales (55 %), suivie des personnes physiques (44 %).

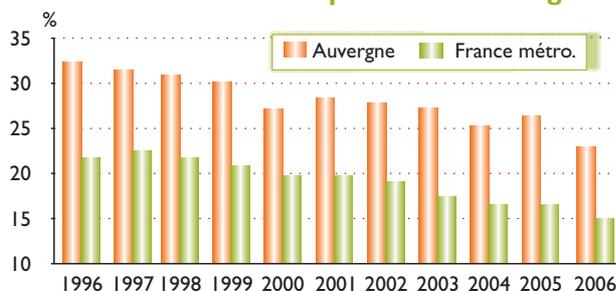
## ✓ La portée des créations pures est atténuée par les reprises

En 2006, le taux de création régional augmente de 0,3 point par rapport à celui de l'année précédente. Il atteint désormais 8,1 % contre 10,2 % pour l'ensemble de la métropole (10,0 % en 2005). En Auvergne, la baisse du taux de création par reprise (1,9 % contre 2,1 % en 2005) est compensée par l'accroissement de celui par création pure (6,2 % contre 5,7 % en 2005). À l'échelon métropolitain, le taux de création pure passe de 8,4 % en 2005 à 8,7 %. L'autre taux perd 0,1 point pour atteindre 1,5 % en 2006.

Dans la plupart des secteurs d'activité, auvergnats ou métropolitains, les créations pures constituent l'essentiel des créations. En Auvergne, leur part est comprise entre 74 % (commerce et transport) et 96 % (services aux entreprises). Seuls les industries agroalimentaires et les hôtels-café-restaurants échappent à cette règle avec une majorité de reprises (plus de 60 % des créations). Tous secteurs confondus, le poids des reprises régionales dépasse de 8 points la moyenne nationale. Selon le secteur concerné, l'écart entre les taux de création pure régional et métropolitain varie de 0,6 point (services aux entreprises : 12,0 % contre 12,6 %) à 3,9 points (construction : 7,6 % contre 11,5 %) en défaveur de la région.

## Part des reprises dans les créations totales

**Création par reprise d'une activité existante : un recours encore important en Auvergne**



Source : INSEE - Répertoire des entreprises et des établissements

## ✓ Montée en puissance des services aux entreprises

L'augmentation du nombre de créations ne concerne pas l'ensemble de l'industrie, les hôtels-café-restaurants et la construction. En outre, dans l'industrie, le recul de 2006 est bien supérieur à celui enregistré dans ce secteur au niveau métropolitain (de l'ordre de 14 points). En revanche, dans les autres secteurs, le niveau des créations auvergnates dépasse souvent la moyenne nationale. Ainsi, l'avantage pour la région est proche de 24 points dans les services aux entreprises. Le seul bémol émane des services aux particuliers, où la hausse régionale est plus modérée (+ 1,7 % contre + 3,7 %).

En Auvergne, une forte progression est à noter du côté des services aux entreprises. En effet, en 2005, leur taux de création était nettement décalé de la moyenne nationale (10,0 % contre 12,8 %). En 2006, l'écart s'est notablement réduit (12,5 % en Auvergne contre 13,1 % pour l'ensemble de la métropole).

En Auvergne, le commerce reste le terrain privilégié des créations d'entreprises, avec 26 % du total en 2006. Les services aux entreprises (19 %) ont détrôné le secteur de la construction (17 %) de sa seconde place. Cet ordre est différent au niveau national. La part des services aux entreprises atteint là 27 % des créations contre 24 % pour le commerce. Celle de la construction est équivalente à ce qu'elle est en Auvergne. En Haute-Loire, la hausse du niveau des créations atteint 13,4 % sur un an et 7,1 % dans l'Allier. Dans le Puy-de-Dôme, elle dépasse à peine 1 %. Dans le Cantal, les créations demeurent stables.

## ➔ Créations d'entreprises en 2006

Activité	Allier		Cantal		Haute-Loire		Puy-de-Dôme		Auvergne		France métro.
	Créations pures et reprises	Évolution 2006/2005	Évolution 2006/2005								
IAA	33	↗	11	→	29	↗	41	↘	114	- 9,5 %	- 2,2 %
Industrie (hors IAA)	44	↗	12	↘	46	↘	94	↘	196	- 19,3 %	- 2,4 %
Construction	173	↗	92	↗	122	↘	323	↘	710	- 0,3 %	+ 6,2 %
Commerce et Réparation	310	↗	105	↘	215	↗	460	↘	1 090	+ 6,7 %	- 1,4 %
Transports	17	↘	12	↘	21	↗	63	↗	113	+ 4,6 %	+ 1,7 %
Hôtels-Cafés-Restaurants	126	↘	70	↘	97	↗	244	↘	537	- 4,1 %	- 2,1 %
Immobilier, location et services aux entreprises	186	↗	53	↘	127	↗	438	↗	804	+ 29,3 %	+ 5,4 %
Services aux particuliers	156	↘	66	↗	103	↗	320	↗	645	+ 1,7 %	+ 3,7 %
<b>Ensemble</b>	<b>1 045</b>	<b>+ 7,1 %</b>	<b>421</b>	<b>+ 0,5 %</b>	<b>760</b>	<b>+ 13,4 %</b>	<b>1 983</b>	<b>+ 1,1 %</b>	<b>4 209</b>	<b>+ 4,5 %</b>	<b>+ 2,3 %</b>

Source : INSEE - Répertoire des entreprises et des établissements (champ ICS : Industrie, Commerce, Services). Sont exclus les réactivations.

Dans l'Allier, la part du commerce représente presque le tiers des créations, loin devant les services aux entreprises (18 %). Le même classement intervient en Haute-Loire où le poids du commerce est un peu moindre. Dans les autres départements, la répartition est plus équilibrée. Dans le Puy-de-Dôme notamment, la part des services aux entreprises équivaut presque à celle du commerce (22 % contre 23 %).

## ✓ Net recul des défaillances d'entreprises

Au cours de l'année 2006, en Auvergne, 528 défaillances d'entreprises ont été prononcées (données brutes) contre 644 l'année précédente. Cette baisse de 18,0 % est nettement plus accentuée que celle enregistrée au niveau métropolitain (- 7,8 %). Elle entraîne une réduction du taux de défaillance régional (1,0 %, contre 1,3 % en 2005, soit 0,5 point sous la moyenne nationale). L'Auvergne, région métropolitaine la moins fertile en termes de création d'entreprises, confirme une nouvelle fois la bonne résistance de ses entreprises une fois créées.

En 2006, la baisse globale des défaillances régionales est visible dans la plupart des secteurs d'activité : services aux entreprises (- 28,0 %, de 75 défaillances en 2005 à

54 en 2006), construction (- 27,9 %, de 136 défaillances en 2005 à 98 en 2006), cafés-hôtels-restaurants (- 20,5 %, de 117 à 93), industrie (- 11,1 %, de 99 à 88)... Les services aux particuliers constituent une légère exception avec une stabilité du nombre de défaillances (28 comme en 2005).

À l'échelon des départements auvergnats, le recul le plus accentué est enregistré dans le Puy-de-Dôme (- 28,8 % et une baisse dans tous les secteurs). Le résultat d'ensemble des autres départements est supérieur à la moyenne régionale : Haute-Loire (- 15,5 % avec une hausse dans le commerce et les services aux entreprises) ; Allier (- 3,7 % avec une hausse dans les services aux particuliers, le commerce et la construction) ; stabilité dans le Cantal où la baisse enregistrée dans le commerce et les services aux entreprises atténue la hausse de tous les autres secteurs.

Alain BATIFOULIER, Insee

## » Principales définitions

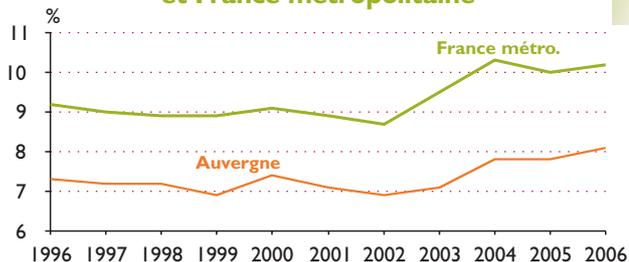
Les résultats portent uniquement sur les créations pures et reprises à l'exclusion des réactivations.

- **La création pure ou création ex-nihilo** correspond à la création d'une entreprise active, jusque-là inexistante.
- **La création par reprise** se produit lorsqu'une unité reprend en totalité ou partiellement l'activité d'une autre unité.
- **Taux de création** : nombre d'entreprises créées dans l'année/nombre d'entreprises présentes au 1<sup>er</sup> janvier de la même année.
- **Défaillance d'entreprise** : une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Les résultats concernent les défaillances enregistrées à la date de jugement en 2006 et non sur leur publication au BODACC.

## Taux de création d'entreprises\*

Léger resserrement entre Auvergne et France métropolitaine



\* Pures et reprises

Source : INSEE - Répertoire des entreprises et des établissements

# Commerce extérieur auvergnat :

## une balance commerciale toujours positive

*En 2006, l'Auvergne, avec 1,4 % des exportations françaises, se situe au 18<sup>e</sup> rang de l'ensemble des régions. Les exportations auvergnates progressent de 5,8 % tandis que les importations de la région augmentent de 19,2 %. Près de la moitié des exportations s'effectue vers l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne.*

**E**n 2006, comme en 2005, l'Auvergne réalise 1,4 % des exportations françaises et se situe au 18<sup>e</sup> rang au classement des régions. En hausse de 5,8 %, progression légèrement inférieure à l'augmentation des ventes au niveau national, les exportations auvergnates sont concentrées pour près de la moitié sur quatre pays européens : l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne. En légère baisse sur le marché allemand, les ventes ont modérément augmenté dans les trois autres principaux marchés. De plus, des hausses conséquentes ont été enregistrées à destination de la Suède, de la Suisse et de la Russie.

Les ventes de produits auvergnats restent ainsi concentrées sur les grands marchés européens proches.

### Ventilation des exportations par pays client

Pays acheteur	Montant des exportations (en millions d'euros)	Pourcentage par rapport au total des exportations
Allemagne	680	12,8 %
Royaume-Uni	746	14,1 %
Italie	626	11,8 %
Espagne	431	8,1 %
<b>Total</b>	<b>2 483</b>	<b>46,8 %</b>

Source : Douanes

### ✓ Prédominance du secteur des biens intermédiaires

Au niveau des importations, la part de l'Auvergne passe de 1 % à 1,1 % des chiffres globaux de la France. Elles sont en hausse de 19,2 % et portent pour plus de la moitié sur des produits pharmaceutiques, des produits de la chimie organique, des métaux non ferreux et des produits en caoutchouc.

### Commerce extérieur France - Auvergne

	2004	2005	2006	Rang 2006	%
<b>Exportations (en millions d'euros)</b>					
France	335 335	349 395	382 133		100,0 %
Auvergne	4 667	5 015	5 308	18	1,4 %
<b>Importations (en millions d'euros)</b>					
France	353 677	383 253	422 921		100,0 %
Auvergne	3 373	3 805	4 537	19	1,1 %
<b>Solde (en millions d'euros)</b>					
France	- 18 342	- 33 858	- 40 788		100,0 %
Auvergne	1 294	1 210	771	11	

Source : Douanes

### Ventilation des exportations par secteur d'activité

Secteur d'activité	Montant des exportations (en millions d'euros)	Pourcentage par rapport au total des exportations
Biens intermédiaires	2 757	51,9 %
dont produits chimiques en caoutchouc ou en plastique	1 552	29,2 %
produits en caoutchouc	598	11,3 %
Biens de consommation	1 077	20,3 %
Agroalimentaire	706	13,3 %
<b>Total des trois secteurs</b>	<b>4 540</b>	<b>85,5 %</b>

Source : Douanes

Le commerce extérieur de l'Auvergne se caractérise toujours par une forte prédominance du secteur des biens intermédiaires, qui concerne plus de la moitié des échanges, tant pour les ventes que pour les achats à l'étranger. Les biens de consommation courante portent sur le quart des exportations et l'agroalimentaire sur 13 %. À l'importation, ces secteurs participent respectivement pour 32 % et 6 % aux achats globaux.

**Jean-Paul IRRMANN,**  
Direction régionale du Commerce extérieur

# Une natalité toujours dynamique

## et des décès en baisse

*L'augmentation du nombre des naissances s'est accélérée en 2006, en Auvergne comme au niveau national. Dans la région, le nombre de décès domiciliés a diminué. Bien que le solde naturel soit positif, pour la première fois depuis 2000, son impact sur la croissance de population est assez faible.*

### ✓ Davantage de naissances en 2006

En 2006, en Auvergne, 14 229 naissances ont été enregistrées, soit 289 de plus qu'en 2005 (+ 2,1 %). La tendance nationale est la même, dans une proportion plus importante, puisque les naissances pour la France métropolitaine progressent de 2,9 % atteignant 795 314 naissances (22 473 de plus qu'en 2005).

C'est dans l'Allier que l'augmentation des naissances est la plus forte (+ 4,2 %) : 140 bébés supplémentaires sont nés dans ce département en 2006.

Dans le Puy-de-Dôme, la progression (3,0 %) est similaire à la moyenne nationale. Le nombre de naissances dans le Cantal est relativement stable, avec une hausse de 0,5 %. Le département de la Haute-Loire se singularise, avec une baisse de 2,4 % du nombre des naissances.

Depuis 2002, le chiffre des naissances est en progression constante en Auvergne.

### ✓ Le nombre des décès sous la barre des 14 000

En 2006, en Auvergne, 13 916 décès ont été dénombrés, soit 609 de moins qu'en 2005 (- 4,2 %). Au niveau national, le nombre de décès diminue également, mais moins fortement : - 2,3 %, soit 12 281 décès de moins qu'en 2005.

Dans la région, la baisse du nombre des décès est inégalement répartie sur les quatre départements.

Dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, le recul du nombre des décès est important : respectivement - 5,6 % et - 3,8 % (soit 244 et 230 décès de moins).

La baisse est sensible, mais de plus faible importance, dans la Haute-Loire (- 3,4 %) et le Cantal (- 2,9 %).

Depuis 2000, à l'exception de l'année 2004, le nombre de décès n'a jamais été aussi bas, aussi bien dans la région qu'au niveau national.

### ✓ Solde naturel en hausse

En 2006, l'excédent du nombre des naissances par rapport à celui des décès se traduit par un solde naturel positif (+ 313 personnes). Ce solde est positif pour la première fois depuis 2000.

Au niveau national, l'accroissement naturel a également augmenté pour atteindre un niveau équivalent à celui observé il y a plus de trente ans.

Le solde naturel régional se décline différemment entre les quatre départements auvergnats. L'Allier et le Cantal enregistrent une baisse respective de leur population de 599 et 418 personnes. En revanche, dans la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, les augmentations atteignent respectivement 179 et 1 151 personnes.

Viviane PELA, Insee

### ➔ Naissances et décès

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne	France métr.	
<b>Naissances domiciliées</b>	2002	3 310	1 465	2 320	6 387	13 482	760 065
	2003	3 391	1 344	2 458	6 576	13 769	759 937
	2004	3 335	1 396	2 416	6 632	13 779	766 425
	2005	3 363	1 391	2 485	6 701	13 940	772 841
	<b>2006</b>	<b>3 503</b>	<b>1 398</b>	<b>2 426</b>	<b>6 902</b>	<b>14 229</b>	<b>795 314</b>
<b>Décès domiciliés</b>	2002	4 393	1 859	2 476	5 890	14 618	533 111
	2003	4 595	1 855	2 419	6 024	14 893	550 350
	2004	4 082	1 853	2 318	5 755	14 008	507 644
	2005	4 346	1 871	2 327	5 981	14 525	525 680
	<b>2006*</b>	<b>4 102</b>	<b>1 816</b>	<b>2 247</b>	<b>5 751</b>	<b>13 916</b>	<b>513 399</b>
<b>Solde naturel</b>	2002	- 1 083	- 394	- 156	+ 497	- 1 136	+ 226 954
	2003	- 1 204	- 511	+ 39	+ 552	- 1 124	+ 209 587
	2004	- 747	- 457	+ 98	+ 877	- 229	+ 258 781
	2005	- 983	- 480	+ 158	+ 720	- 585	+ 247 161
	<b>2006*</b>	<b>- 599</b>	<b>- 418</b>	<b>+ 179</b>	<b>+ 1 151</b>	<b>+ 313</b>	<b>+ 281 915</b>

\* Données provisoires

Source : INSEE, État civil

## Recensement :

# Une hausse de la population auvergnate, mais des disparités territoriales

*Le renouveau démographique de la région se confirme. Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la population auvergnate atteint 1 334 000 habitants, soit un gain annuel moyen de 3 500 habitants depuis 1999.*

*Cette croissance repose sur le seul excédent migratoire. En effet, l'Auvergne et le Limousin sont les seules régions où le nombre des naissances reste inférieur à celui des décès.*

*Les évolutions des départements sont plus contrastées. La croissance de la population en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme trouve sa source à la fois dans des gains naturel et migratoire.*

*Ces populations augmentent plus fortement qu'au cours de la décennie précédente.*

*En revanche, dans le Cantal et l'Allier, le relèvement de l'attractivité permet de réduire la baisse de population.*

*Enfin, marquant une extension de la périurbanisation, la croissance est sensible dans les communes recensées, situées dans la zone d'influence des pôles urbains.*

### ✓ La population auvergnate estimée à 1 334 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2006

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la population de la région Auvergne est estimée à 1 334 000 habitants, soit 2,2 % de la population de France métropolitaine. Par son nombre d'habitants, l'Auvergne se classe au 19<sup>e</sup> rang des vingt-deux régions de France métropolitaine.

La tendance régionale à la hausse constatée ces dernières années se confirme. L'Auvergne a ainsi gagné en moyenne 3 500 personnes par an entre 1999 et 2006. Cette progression significative de 0,26 % par an reste néanmoins inférieure de moitié à celle constatée en France métropolitaine (+ 0,64 %).

Avec le même taux de croissance que le Limousin, l'Auvergne est dans une position intermédiaire entre les régions du sud et de l'arc atlantique qui connaissent les hausses les plus importantes et celles du nord et de l'est qui enregistrent des hausses moins soutenues.

### ✓ Le déficit naturel singularise la région

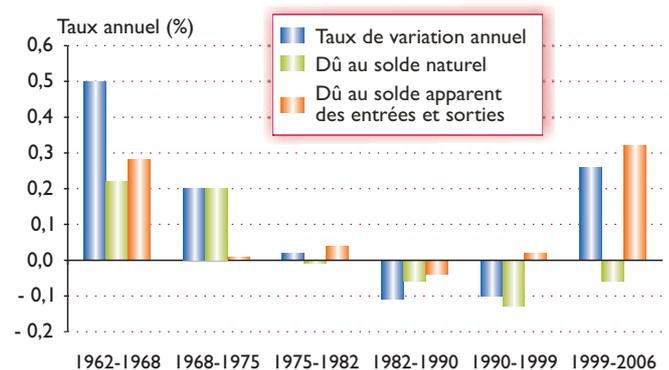
Cette évolution démographique favorable est principalement due à un regain d'attractivité. De 1999 à 2006, l'excédent migratoire est estimé à près de 4 300 personnes par an. L'évolution annuelle de la population due au solde apparent des entrées et sorties (+ 0,32 %) place l'Auvergne au 11<sup>e</sup> rang des vingt-deux régions françaises en termes d'attractivité démographique. En revanche, la région se singularise par son bilan naturel déficitaire. Depuis 1999, en Auvergne, on enregistre en moyenne chaque année 970 décès de plus que de naissances. Ce déficit naturel correspond à une perte annuelle de population de 0,06 %. En France, seul le Limousin connaît une situation identique. Toutefois, en Auvergne et en Limousin, suite à une augmentation des naissances, le déficit naturel tend à se réduire.

### ✓ Une croissance plus importante en Haute-Loire que dans le Puy-de-Dôme

Les quatre départements auvergnats connaissent des situations contrastées. Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la population de la Haute-Loire est estimée à 217 300 habitants, soit 8 100 habitants de plus qu'en 1999. Bénéficiant de sa proximité avec les deux espaces urbains clermontois et stéphanois, ce département est celui qui connaît la plus forte attractivité en Auvergne. Les arrivées de population de plus en plus nombreuses, notamment de jeunes ménages, induisent aussi une amélioration du bilan naturel. Entre 1999 et 2005, le nombre des naissances, en forte progression, égale pour la première fois depuis trente-cinq ans le nombre des décès. Le rythme de croissance de la population de ce département (+ 0,64 % par an entre 1999 et 2005) est 4,6 fois plus important que celui enregistré entre 1990 et 1999.

### La croissance de la population est due aux migrations

#### Taux annuels moyens de variation de la population



Source : INSEE - Recensements de la population - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006

Ce taux de croissance de la population place la Haute-Loire au 49<sup>e</sup> rang des départements métropolitains. Dans ce classement, le département du Puy-de-Dôme occupe la 57<sup>e</sup> place avec un taux de croissance annuel moyen de 0,46 % depuis six ans, contre + 0,11 % entre 1990 et 1999.

En 2005, on estime à 621 100 le nombre de ses habitants, soit 16 800 de plus qu'il y a six ans. Dans ce département, grâce à l'attractivité clermontoise, l'excédent migratoire s'est renforcé, ainsi que l'accroissement naturel. Équilibré entre 1990 et 1999, l'excédent naturel explique depuis le quart de la hausse démographique du Puy-de-Dôme.

### ✓ Poursuite de la baisse dans l'Allier et le Cantal

Les départements de l'Allier et du Cantal bénéficient eux aussi d'une nette progression de leur attractivité. Contrastant avec le fort déficit migratoire constaté depuis trente ans, les arrivées sont actuellement supérieures aux départs dans ces deux départements. Cependant, cet excédent migratoire ne suffit pas à compenser le déficit naturel qui ne se réduit pas. Avec une population estimée à 150 800 habitants en 2005, le Cantal enregistre une légère décroissance (0,02 % annuellement entre 1999 et 2005) qui tranche avec les fortes baisses des années 1980-1999.

Dans l'Allier, où l'attractivité est la plus faible des départements auvergnats, la baisse démographique est plus accentuée. En 2005, on estime à 342 300 le nombre d'habitants, soit une baisse annuelle de 0,14 % depuis 1999. Ce département auvergnat se classe parmi les cinq départements français qui perdent annuellement plus de 0,1 % de leur population.

### ✓ Croissance clermontoise

La population de Clermont-Ferrand est estimée à 140 700 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2005, soit une hausse annuelle moyenne de 0,43 % depuis 1999.

Cette progression de la population résulte d'une augmentation sensible du nombre de logements de 0,6 % chaque année de 1999 à 2005. Ceci compense la baisse du nombre de personnes par logement qui passe de 1,95 à

1,86. Dans la capitale auvergnate, les indicateurs démographiques sont au vert. L'excédent naturel se renforce et, pour la première fois depuis le début des années soixante-dix, le solde migratoire n'est pas déficitaire. Depuis 1999, les arrivées à Clermont-Ferrand compensent en effet les départs.

### ✓ Les autres grandes villes au ralenti

La décroissance des autres métropoles auvergnates contraste avec la situation clermontoise. Les quatre grandes villes auvergnates pour lesquelles des estimations sont publiées à partir des trois premières enquêtes de recensement (Aurillac, Moulins, Montluçon, Le Puy-en-Velay) connaissent une baisse sensible de leur population. Pour Montluçon, le taux de décroissance annuel est toutefois inférieur à celui constaté entre 1990 et 1999.

#### Recensement et estimations de population

- **La nouvelle méthode de recensement** repose, depuis 2004, sur un cycle de cinq enquêtes annuelles de recensement. Elle substitue au dénombrement traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Elle distingue les communes de moins de 10 000 habitants recensées exhaustivement une fois tous les 5 ans par roulement, et les communes de plus de 10 000 habitants pour lesquelles un échantillon d'adresses regroupant environ 8 % de la population est recensé chaque année.
- **Estimations de population régionales et départementales** : les estimations régionales publiées depuis deux ans tiennent compte des évaluations effectuées grâce aux enquêtes annuelles de recensement et des estimations basées sur le recensement de 1999 et mises à jour chaque année à partir des données d'état civil et de sources administratives. Pour la première fois cette année, les populations des départements ont pu être estimées selon une méthode similaire à celles des régions, grâce au cumul des trois enquêtes 2004, 2005 et 2006. La méthode en revanche ne permet pas d'obtenir, à la différence des régions, une estimation au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Un décalage d'un an demeure par conséquent entre les estimations régionales et départementales les plus récentes.

## ➔ L'Auvergne aussi attractive que la région Rhône-Alpes

Population estimée au 01.01.2006 (en millier)			Taux moyen annuel de variation de la population 1999-2006			Taux moyen annuel de variation dû au solde apparent des entrées et sorties 1999-2006		
Rang	Région	Population	Rang	Région	Population	Rang	Région	Population
16	Bourgogne	1 624	13	Franche-Comté	+ 0,37 %	8	Limousin	+ 0,58 %
17	Basse-Normandie	1 449	14	Limousin	+ 0,28 %	9	Pays de la Loire	+ 0,46 %
18	Champagne-Ardenne	1 339	15	Basse-Normandie	+ 0,27 %	10	Rhône-Alpes	+ 0,38 %
<b>19</b>	<b>Auvergne</b>	<b>1 334</b>	<b>16</b>	<b>Auvergne</b>	<b>+ 0,26 %</b>	<b>11</b>	<b>Auvergne</b>	<b>+ 0,32 %</b>
20	Franche-Comté	1 146	17	Haute-Normandie	+ 0,24 %	12	Alsace	+ 0,21 %
21	Limousin	725	18	Picardie	+ 0,22 %	13	Centre	+ 0,17 %
22	Corse	279	19	Lorraine	+ 0,17 %	14	Bourgogne	+ 0,09 %
1	Île-de-France	11 491	1	Languedoc-Roussillon	+ 1,36 %	1	Languedoc-Roussillon	+ 1,24 %
22	Corse	279	22	Champagne-Ardenne	- 0,05 %	22	Champagne-Ardenne	- 0,34 %
	<b>France métropolitaine</b>	<b>61 167</b>		<b>France métropolitaine</b>	<b>+ 0,64 %</b>		<b>France métropolitaine</b>	<b>+ 0,25 %</b>

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier 2006 - État civil

En revanche, pour les autres villes, la baisse s'est accentuée. Cette tendance se retrouve dans la majeure partie des villes de même taille du nord du Massif central.

## ✓ La périurbanisation prend encore de l'ampleur

La croissance la plus soutenue de la population est localisée dans les petites communes de l'espace à dominante urbaine. Elles bénéficient à la fois d'un solde migratoire positif, en opposition avec le déficit des centres urbains, et d'un redressement du déficit naturel.

Les Auvergnats s'installent ainsi plus volontiers dans les communes alliant un cadre rural et la proximité d'un ou plusieurs pôles urbains et qui assurent ainsi un accès au marché du travail et aux principaux services.

Dans les communes périurbaines recensées en 2004, 2005 et 2006, le rythme de croissance de la population a été multiplié par deux par rapport à la décennie 1990. Ces hausses témoignent aussi d'un étalement de la croissance urbaine le long des grands axes de communication.

Le dynamisme démographique touche les petites communes du bassin de Brioude les plus accessibles à l'espace urbain clermontois.

Il en est de même pour celles situées à l'ouest de l'aire urbaine de Vichy. L'essentiel des gains de population se situe sur un axe central Brioude, Issoire, Clermont-Ferrand, Riom, Vichy.

Au nord-est de la Haute-Loire, à mi-chemin des agglomérations du Puy-en-Velay et de Saint-Étienne, la population des communes rurales enquêtées est elle aussi en nette augmentation et contribue fortement à la croissance régionale.

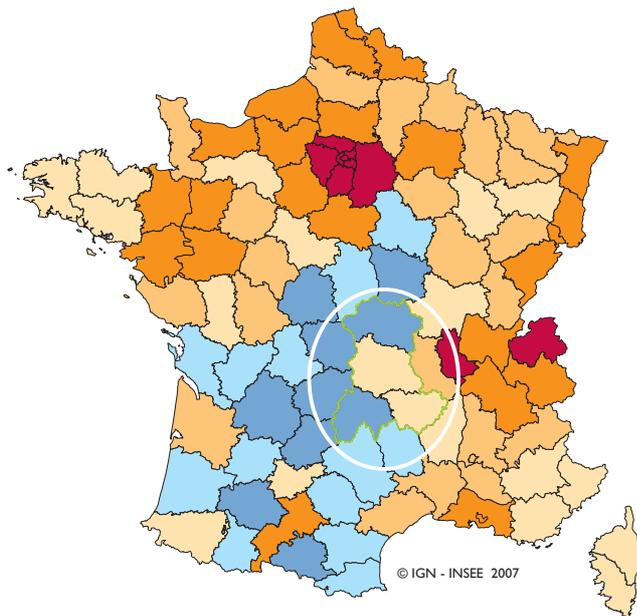
Vincent VALLÈS, Insee

### Info note

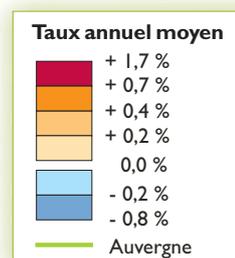
Cet article est extrait d'un dossier réalisé en janvier 2007, disponible sur le site Internet de l'INSEE Auvergne ([www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne)).

Ce dossier complète le présent article par une présentation plus détaillée des migrations et de l'activité en Auvergne et propose une analyse approfondie de la situation des départements auvergnats.

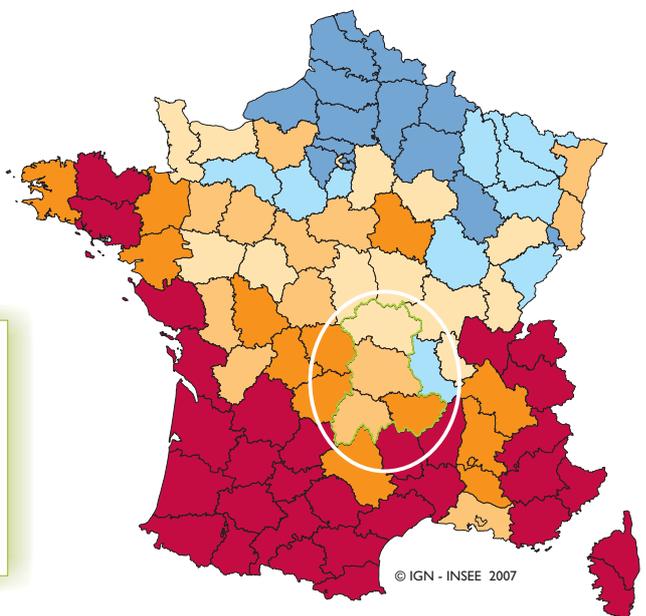
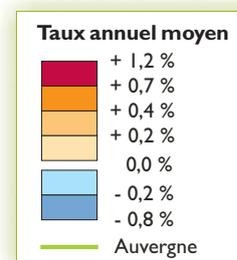
## Dans l'Allier et le Cantal, la baisse de population due au déficit naturel est plus importante que la hausse récente due à l'excédent des entrées sur les sorties



Taux d'évolution annuel moyen 1999-2005 de la population dû au solde apparent des entrées et sorties



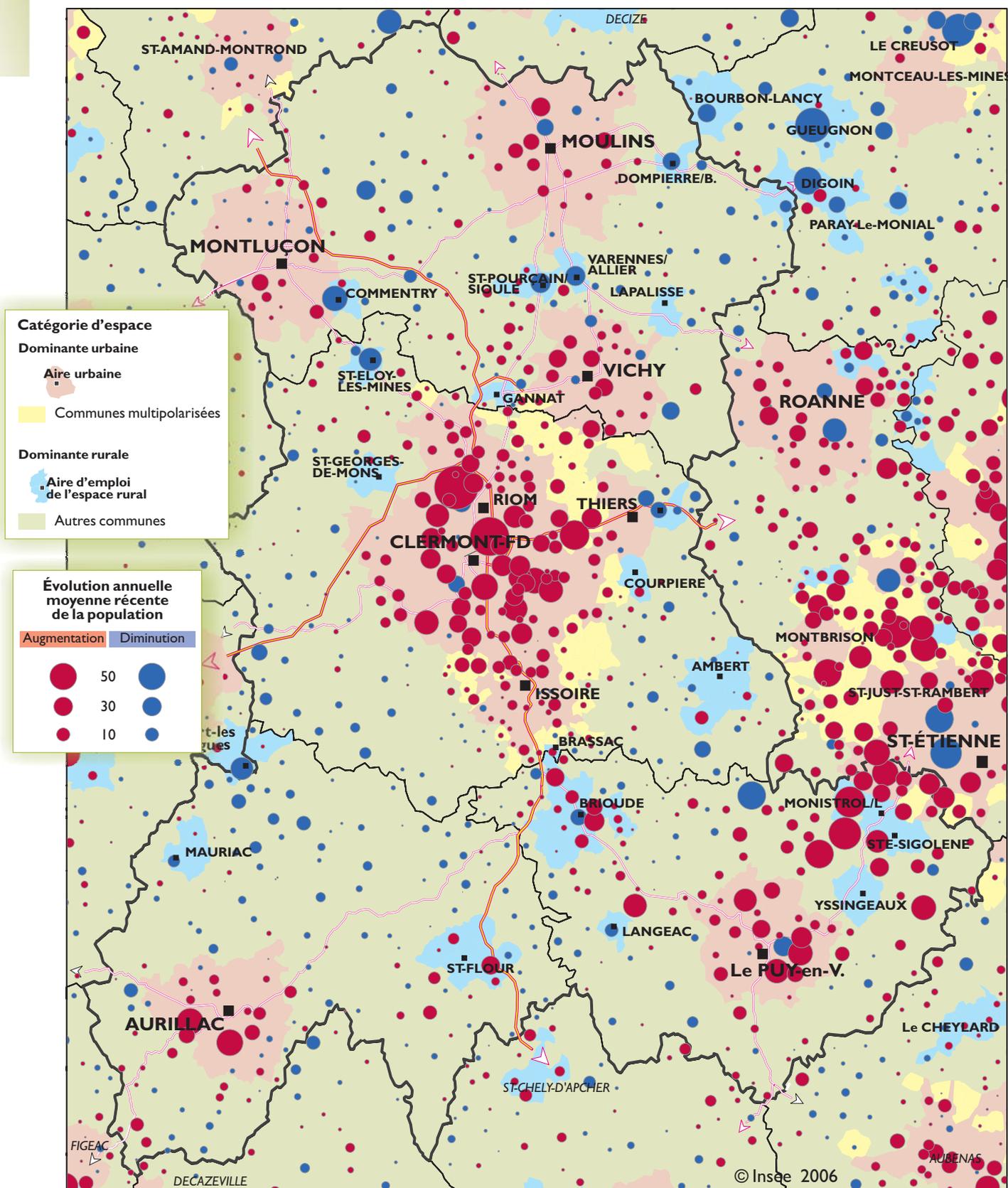
Taux d'évolution annuel moyen 1999-2005 de la population dû au solde naturel



Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier 2005 - État civil

## Évolution annuelle moyenne récente de la population

Communes de moins de 10 000 habitants recensées lors des enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006



Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006

# L'emploi salarié privé non agricole

progresses en 2006

*L'année 2006 a été marquée par la progression de l'emploi salarié non agricole auvergnat (+ 0,5 %).*

*La baisse des effectifs industriels se poursuit, mais à une vitesse moins élevée qu'auparavant.*

*Elle a été compensée par la croissance de l'emploi dans les autres secteurs : progression forte dans la construction et plus modérée dans les services.*

Après une pause en 2005, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole hors administrations a progressé de 0,5 % en 2006. L'année 2006 a ainsi été un peu plus favorable que chacune des quatre années précédentes pour l'emploi salarié en Auvergne. L'évolution enregistrée s'inscrit dans le prolongement des tendances observées depuis plusieurs années.

## ✓ La baisse de l'emploi industriel se ralentit

En Auvergne, comme dans les autres régions, la baisse des effectifs industriels se poursuit, mais à une vitesse moins élevée qu'auparavant. En 2006, la baisse des effectifs atteint 1,4 % ; elle était plus accentuée les années précédentes : 2,6 % en 2005 et 2,3 % en 2004. En particulier, le dernier trimestre 2006 est nettement meilleur que celui des quatre années antérieures.

L'emploi diminue dans la plupart des secteurs de l'industrie. La décroissance est forte dans les industries du bois et du papier (quel que soit le département), et dans le secteur des produits minéraux (fabrication de matériaux de construction).

Le secteur du bâtiment et de la construction confirme son dynamisme en matière d'emploi. Les effectifs progressent de 3,1 % en 2006, après une augmentation déjà élevée en 2005 (+ 3,0 %).

En 2006, l'emploi augmente légèrement dans le commerce (+ 0,2 %), après une année 2005 morose (baisse des effectifs de 0,6 %).

Dans les services (hors commerce), l'emploi salarié poursuit sa progression en 2006 (+ 1,4 %). Toutefois, le rythme de progression se ralentit par rapport aux années antérieures : la croissance de l'emploi atteignait 1,8 % en 2005 et 2,0 % en 2004. La progression est particulièrement élevée dans les services opérationnels, où l'intérim a enregistré une intense activité, ainsi que dans les activités immobilières. Dans le secteur des activités récréatives, culturelles et sportives, la situation est singulière puisque l'emploi salarié est en forte diminution depuis plusieurs années.

## ✓ Situation contrastée selon les départements

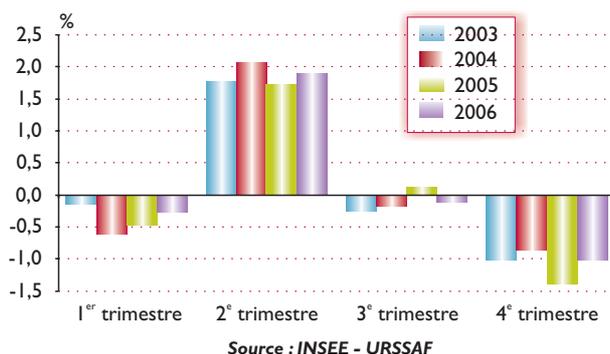
En 2006, l'emploi salarié est stable dans le Cantal. Cette stabilité contraste avec le dynamisme observé les années précédentes : jusqu'en 2005, c'est dans ce département que les effectifs salariés progressaient le plus fortement. Contrairement aux autres départements de la région, le Cantal présente de meilleurs résultats sur le plan de l'emploi dans l'industrie : ses effectifs industriels progressent de 2,2 %.

Avec une progression de 1,0 %, l'Allier est, en 2006, le département auvergnat pour lequel la croissance des effectifs salariés est la plus élevée. La forte hausse de l'emploi dans le secteur de la construction (+ 5,2 %) alimente la progression d'ensemble et contrebalance la baisse des effectifs industriels (-1,5 %).

L'emploi salarié augmente modérément dans la Haute-Loire (+ 0,2 %) et dans le Puy-de-Dôme (+ 0,4 %). Dans ces deux départements, cette progression est stimulée par le dynamisme de l'emploi dans la construction et les services. La baisse des effectifs industriels dans le Puy-de-Dôme (- 1,9 %) est plus marquée qu'au niveau régional. Cette tendance observée depuis plusieurs années se poursuit donc en 2006. Toutefois, le rythme de diminution des emplois se ralentit : la baisse des effectifs atteignait 2,3 % en 2005 et 2,6 % en 2004.

Nicolas MERLIN, Insee

### Taux trimestriels d'évolution de l'emploi en Auvergne



### Source et champ

- Les informations utilisées proviennent des fichiers EPURE constitués à partir des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) collectés par les URSSAF et transmis trimestriellement à l'INSEE. Le champ retenu ici est celui du secteur marchand hors agriculture et administrations. Globalement, le champ couvert regroupe environ 270 000 salariés, soit 60 % du total de l'emploi salarié non-agricole de l'Auvergne (450 000). Ce champ, entièrement inclus dans le champ des secteurs marchands, couvre plus de 90 % de l'emploi salarié total de l'industrie, plus de 95 % dans la construction, plus de 95 % dans le commerce, mais seulement 50 % dans les services (où une grande partie de l'économie est « non marchande »).

# Marché du travail :

## réduction du nombre de demandes d'emploi

*En Auvergne, l'année 2006 s'est achevée par une réduction de près de 6 % du nombre de demandeurs d'emploi. Bien qu'inférieur à la baisse de 10 % enregistrée au niveau national, ce résultat n'interfère pas sur le taux de chômage régional. Celui-ci reste parmi les moins élevés du pays. Les femmes profitent davantage que les hommes de cette baisse, notamment celles de 25 à 49 ans. Par ailleurs le nombre de demandeurs d'emploi radiés des fichiers de l'ANPE pour absence aux entretiens ou pour cessation de recherche est une nouvelle fois en augmentation.*

**F**in décembre 2006, l'ANPE recense en Auvergne 38 356 femmes et hommes à la recherche d'un emploi de catégorie I (emploi à durée indéterminée et à temps plein, pour lequel ils sont immédiatement disponibles) contre 40 767 en décembre 2005, soit un recul de 5,9 %. Cette baisse, sensiblement du même ordre que celle de l'année 2005, se révèle inférieure à la moyenne nationale (- 10,0 %). Mais avec 7,6 % de sa population active au chômage, l'Auvergne se situe encore parmi les régions les moins touchées par le chômage : le taux régional est inférieur de 1,0 point à la moyenne nationale contre 1,2 en décembre 2005.

Pour l'Auvergne, le résultat d'ensemble profite davantage aux demandes féminines (- 6,2 % contre - 5,7 % chez les hommes). À l'échelon national, le recul des demandes masculines est plus accentué (- 10,3 % contre - 9,7 % pour les femmes).

### ✓ Une baisse contrastée

Le nombre des demandeurs d'emploi les moins diplômés (titulaires d'un BEP, CAP ou moins) baisse de 6,0 %, pour les hommes comme pour les femmes. La diminution est plus marquée pour les niveaux scolaires supérieurs au baccalauréat (- 6,5 %). En revanche, chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'un brevet technique ou professionnel, le recul enregistré est nettement plus faible (- 2,0 %).

La baisse est notable dans la plupart des catégories socioprofessionnelles : - 6 % pour l'ensemble des ouvriers ; - 5,7 % pour les techniciens ; - 5,0 % pour l'ensemble des employés. Ces derniers constituent par ailleurs le plus fort contingent de demandeurs : plus d'un demandeur sur deux occupait un poste d'employé au moment de son inscription. Les demandes pour les postes de maîtrise et d'encadrement diminuent respectivement de 7,2 % et de 17,2 %. La seule augmentation relevée concerne la catégorie des manœuvres (+ 0,3 %), suscitée par l'accroissement des demandes féminines (+ 3,4 %).

En Auvergne, les effectifs des demandeurs âgés de moins de 25 ans se réduisent de 4,3 %, avec une situation plus favorable aux hommes (- 4,8 %). La tranche d'âge supérieure (25 à 49 ans) représente près des trois quarts des demandes. Elle enregistre une baisse d'ensemble supérieure à 6 %, influencée par le recul des demandes féminines (- 7,7 %). Celle des demandeurs âgés de 50 ans et plus bénéficie, pour sa part, d'une baisse d'ensemble de 5,3 % et, en particulier, de 8,2 % pour les hommes.

Le nombre de demandes d'emploi supérieures à un an continue de se réduire (- 9,9 % après une baisse de 6,6 % en 2005). Mais elles concernent encore plus d'un inscrit sur quatre. Pour les effectifs masculins, la baisse de 2006 (- 7,2 %) est équivalente à celle de l'année précédente. En revanche, pour les femmes, elle se révèle nettement plus conséquente (- 12 %).

Si l'on considère les inscriptions à l'ANPE selon le motif, des baisses se produisent à tous les niveaux, hormis pour les « reprises d'activité après interruption » en très forte hausse. Le public le plus concerné est celui des femmes de 25 à 49 ans.

En 2006, le nombre de demandes supprimées des fichiers de l'ANPE a augmenté pour la deuxième année consécutive (+ 3,2 %). Pour les demandes de catégorie I, l'absence aux entretiens demeure la première cause de cette mesure.

### ➔ Chômeurs auvergnats : amélioration plus lente qu'au niveau national

	Auvergne			France métropolitaine		
	Données fin 2006	Tendance	Évolution fin 2006/fin 2005	Données fin 2006	Tendance	Évolution fin 2006/fin 2005
Taux de chômage	7,6 %	↘	- 0,7 pt	8,6 %	↘	- 1,0 pt
Demandeurs d'emploi (Catég. I)	38 356	↘	- 5,9 %	2 143 528	↘	- 10,0 %
dont hommes	18 817	↘	- 5,7 %	1 109 578	↘	- 10,3 %
femmes	19 539	↘	- 6,2 %	1 033 950	↘	- 9,7 %
âgés de moins de 25 ans	8 552	↘	- 4,3 %	431 049	↘	- 10,0 %
âgés de 50 ans ou plus	4 919	↘	- 5,3 %	298 443	↘	- 8,9 %
Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an	10 990	↘	- 9,9 %	633 722	↘	- 12,9 %
Demandes pour cause de licenciement	6 658	↘	- 8,0 %	526 808	↘	- 8,8 %
dont licenciements économiques	1 748	↘	- 19,4 %	122 574	↘	- 13,8 %
autres licenciements	4 910	↘	- 3,1 %	404 234	↘	- 7,2 %
Demandes pour cause de démission	2 041	↘	- 10,9 %	88 716	↘	- 11,4 %

Source : Ministère du Travail - DARES

Alain BATIFOULIER, Insee

# Politiques de l'emploi :

## montée en charge du plan de cohésion sociale

*Mis en œuvre en 2005, le Plan de cohésion sociale a commencé à produire l'essentiel de ses effets dans la deuxième moitié de cette même année.*

*Puis, tout au long de 2006, les dispositifs spécifiques des politiques de l'emploi aidé ont poursuivi leur montée en charge.*

*Le nombre des entrées en emploi salarié aidé a ainsi dépassé à nouveau la barrière des 20 000 en Auvergne, niveau légèrement supérieur à celui de 2004.*

L'évolution bénéficie au secteur non-marchand qui avait marqué le pas en 2005 avec un dispositif redéfini. En 2006, le décollage du contrat d'avenir génère ainsi une hausse d'ensemble des emplois aidés non marchands de 10,1 %. En revanche, le bilan d'ensemble du secteur marchand évolue peu mais son contenu est modifié. La réduction programmée des contrats initiative emploi (CIE) est compensée par la montée en charge des contrats insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA). Des actions d'insertion et de formation à destination des demandeurs d'emploi ainsi que des mesures d'accompagnement des restructurations et de retrait d'activité complètent le dispositif des emplois aidés. Dans l'ensemble, l'augmentation du nombre des bénéficiaires de dispositifs spécifiques de politique de l'emploi explique une part notable de la baisse du chômage en 2006.

### ✓ Le décollage du contrat d'insertion - revenu minimum d'activité

Dans l'ensemble, l'emploi aidé dans le secteur marchand augmente modérément avec toutefois une répartition un peu modifiée. Après trois années en retrait, les contrats en alternance, composante essentielle des aides de ce secteur, s'affichent en hausse sensible et retrouvent leur niveau du début de la décennie : 8 900 entrées. La montée en charge du contrat de professionnalisation s'est poursuivie générant près de 2 500 embauches, essentiellement des jeunes (87,4 %) ; le contrat adulte enregistre également un développement notable. La hausse des contrats de professionnalisation s'ajoute au nombre des contrats d'apprentissage resté élevé (+ 6 %) après la poussée de 2005.

En 2006, les mesures d'abaissement des coûts salariaux ont généré près de 4 600 embauches, un niveau quasi-identique à celui de l'année précédente. Parmi ces mesures, le décollage du CI-RMA a compensé la diminution programmée des CIE. La baisse des CIE (- 42,3 %) doit toutefois être nuancée.

D'une part, en 2005, leur nombre résultait de l'addition de l'ancienne et de la nouvelle formule définie par le Plan de cohésion sociale ; si l'on ne considère que le seul CIE, dans sa nouvelle formule, la baisse des entrées est très atténuée (- 9,5 %). D'autre part, les nouveaux contrats sont plus longs et les entrants 2006 ont compensé les sorties. Ainsi, les 1 231 CIE en cours en fin d'année sont même un peu plus nombreux qu'en 2005 (+ 2,4 %). La mesure s'est féminisée : 55 % des bénéficiaires sont des femmes, contre 49 % fin 2005. Les bénéficiaires de plus de 50 ans sont plus nombreux (20 % contre 15 % en 2005). Destiné aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, le CIE bénéficie prioritairement aux chômeurs de longue durée (plus de 86 % fin 2006).

Simultanément, l'autre formule d'aide d'accès ou de retour à l'emploi dans le secteur marchand créée par le Plan de cohésion sociale, le CI-RMA, a amorcé son décollage après une lente mise en place en 2005. Cette mesure destinée aux bénéficiaires de minima sociaux s'est concrétisée par 750 embauches en 2006 (dont 477 bénéficiaires du RMI).

Peu concerné par ces mesures, le public jeune bénéficie en revanche d'une mesure ciblée dans le secteur marchand, le Contrat jeune en entreprise (CJE) mis en œuvre en 2002. Les variations sont limitées d'une année sur l'autre, mais avec plus de 1 500 embauches, l'année 2006 marque une hausse de 6,9 % par rapport à 2005. Au total, 7 400 jeunes ont été embauchés en CJE depuis le début de la mise en place de cette mesure. Près de 45 % des contrats ont été rompus avant leur terme et un peu moins de 15 % sont arrivés au terme prévu. Fin décembre 2006, avec 3 005 contrats en cours, cette mesure continue d'afficher un certain dynamisme. Elle est faiblement féminisée (moins du quart des embauches) et concerne près de 57 % des jeunes diplômés de niveau V (CAP-BEP).

Outre les mesures ciblées sur certains publics, l'abaissement des coûts salariaux dans le secteur marchand porte sur les embauches réalisées dans certaines zones prioritaires (ZFU, redynamisation urbaine ou rurale).



### L'emploi aidé dans le secteur marchand en Auvergne

Avec 750 entrées, le CI-RMA décolle

	Entrées en 2006	Évolution 2006/2005
Abaissement des coûts salariaux	4 576	- 1,1 %
Contrat jeune en entreprise (CJE)	1 543	+ 6,9 %
Contrat initiative emploi (CIE)	1 289	- 42,3 %
Contrat insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA)	750	+ 500,0 %
Formation en alternance	8 902	+ 8,7 %
Aide à la création d'entreprises (ACCRE/EDEN)	2 024	+ 2,8 %
Insertion par l'économique et emplois familiaux	4 010*	+ 4,9 %

\* Effet mesuré en équivalent temps plein calculé à partir du volume d'heures effectuées sur l'année.

Source : DARES - DRTEFP Auvergne

L'Auvergne a enregistré près de 1 000 recrutements dans ce cadre, en hausse de 20,3 % par rapport à 2005. Les autres mesures du secteur marchand se maintiennent. Au total, le soutien à la création et à la reprise d'entreprise (ACCRE et EDEN) porte sur plus de 2 000 bénéficiaires, soit une hausse de 2,8 % par rapport au niveau déjà élevé de 2005. Avec 4 000 emplois équivalent temps plein, l'insertion par l'économique et les emplois familiaux continuent d'afficher une bonne tenue (+ 4,9 %).

### ✓ Le contrat d'avenir relance le secteur non marchand

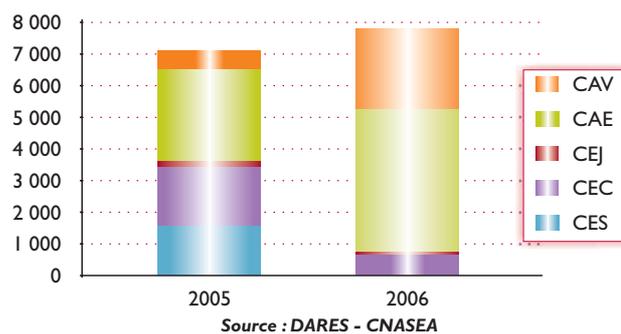
Redéfinies en 2005 par le Plan de cohésion sociale, les aides à l'emploi du secteur non-marchand avaient alors marqué un recul sensible en même temps que disparaissait le contrat emploi solidarité (CES) et que s'amorçait la phase de décroissance du contrat emploi consolidé (CEC). Désormais réduites aux seuls avenants de renouvellement, les entrées en CEC diminuent de 1 100 à 1 200 par an depuis trois ans. On n'en compte plus que 675 en 2006.

En 2005, en relais du CES, le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) créé par le Plan de cohésion sociale, avait connu un démarrage satisfaisant qui limitait la baisse des emplois aidés du secteur non-marchand. En 2006, le développement des CAE s'est poursuivi. Leur nombre a atteint 4 500 en année pleine (contre 2 900 de mai à décembre 2005). Pour autant, ce résultat n'est pas déterminant dans la reprise de l'emploi non-marchand en 2006. En effet, d'une part, le nombre de CAE en 2006 est strictement égal au total des CAE et CES en 2005, et d'autre part, fin décembre, le nombre de CAE en cours a peu varié d'une année sur l'autre (2 450 fin 2006 soit - 3,1 %).

C'est en fait du contrat d'avenir (CAV), dont la montée en charge a été plus lente et graduelle, que vient le rebond de l'emploi non-marchand en 2006 : plus de 2 500 entrées ont été enregistrées, soit 2 000 de plus qu'en 2005. Destiné aux bénéficiaires des minima sociaux (comme le CI-RMA dans l'emploi marchand), le contrat d'avenir qui compte fin décembre autant de contrats en cours que les CAE (2 441) s'affirme donc comme une mesure déterminante du Plan de cohésion sociale. Plus de neuf bénéficiaires sur dix étaient inscrits à l'ANPE et parmi eux 70 % de chômeurs de longue durée. Près des deux tiers des entrées en contrat d'avenir portent sur des bénéficiaires du RMI. Ce contrat présente en outre la particularité de comporter des actions d'accompagnement et de formation obligatoires. Dans les autres dispositifs, le CAE du secteur non-marchand comme le CIE et le CI-RMA du secteur marchand, ces actions, quoique recommandées, ne sont pas obligatoires. Ainsi, intégrées dans chaque mesure, les actions de formation financées par l'État et destinées aux demandeurs les plus éloignés de l'emploi sont désormais abandonnées.

Elles sont néanmoins compensées pour partie par les aides à la formation financées par l'Assedic pour les demandeurs d'emploi indemnisés (2 531 fin décembre 2006, en légère baisse de 3,6 %) et par le dispositif de formation du Conseil régional dont la compétence a été étendue par la loi de décentralisation du 13 août 2004 (6 300 dossiers créés en 2006, soit une hausse de 11,6 % par rapport à 2005). L'État garde toutefois la maîtrise de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi durable. Créé dans le cadre du Plan de cohésion sociale, le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), mis en œuvre par le réseau des missions locales et PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation), a pris le relais du programme TRACE.

### Deux nouvelles mesures d'aide à l'emploi non marchand : le CAE et le CAV



Le CIVIS n'est pas une mesure au sens strict mais vise à mobiliser l'ensemble des mesures existantes vers l'emploi ou la formation. En 2006, 3 200 jeunes sont entrés dans le dispositif en Auvergne, soit deux tiers de plus qu'en 2005.

### ✓ Un nouveau dispositif pour accompagner les restructurations

En 2006, près de 2 200 salariés ont été concernés par l'ensemble des mesures d'accompagnement des restructurations. En hausse de 23,6 % par rapport à 2005, ce nombre est le plus élevé enregistré depuis le début de la décennie. Pour autant, cette hausse n'est pas la traduction directe de difficultés accrues. Elle résulte du développement des conventions de reclassement personnalisé (CRP) initié en 2005 : 1 736 en année pleine pour 2006 ; 807 en 2005 concentrées sur la deuxième moitié de l'année. Le salarié qui accepte le bénéfice de la CRP est essentiellement un licencié économique d'entreprise de moins de 1 000 salariés. Il a le statut de stagiaire de la formation professionnelle. À ce titre, il est classé dans la catégorie 4 des demandeurs d'emploi et n'est donc pas comptabilisé comme chômeur.

Les mesures collectives d'accompagnement du FNE (fonds national de l'emploi) sont en revanche en net retrait et ont concerné moins de 500 bénéficiaires. Le recul est particulièrement marqué pour les cellules de reclassement mises en place dans les entreprises en difficulté : 162 salariés concernés contre 726 en 2005 en Auvergne, alors que le nombre a peu varié au niveau national. Toutefois, les salariés ayant adhéré au bénéfice de l'allocation temporaire dégressive, reclassés dans un emploi avec un salaire moindre, ont été un peu plus nombreux. Il en va de même pour les salariés ayant bénéficié d'une convention de formation et d'adaptation. Au total, ces deux mesures ont porté sur 166 salariés (+ 53,7 %).

La réforme des retraites a rendu plus restrictif le dispositif public de retrait d'activité, en particulier les préretraites. Ainsi, les allocations spéciales du FNE au bénéfice des salariés les plus âgés licenciés économiques se sont désormais raréfiées. En 2006, le nombre des allocataires a diminué d'un quart. En outre, la suppression du dispositif de préretraite progressive limite le nombre des allocataires aux seuls bénéficiaires antérieurs, et après une hausse de 11,1 % en 2005, le recul est marqué en 2006 (- 30,8 %). En revanche, les dispenses de recherche d'emploi accordées sous certaines conditions aux chômeurs les plus âgés, ont généré 1 600 sorties du marché du travail en 2006, en hausse de 21,6 %.

Jean-Claude BESSON, Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

# Le retour des négociations salariales

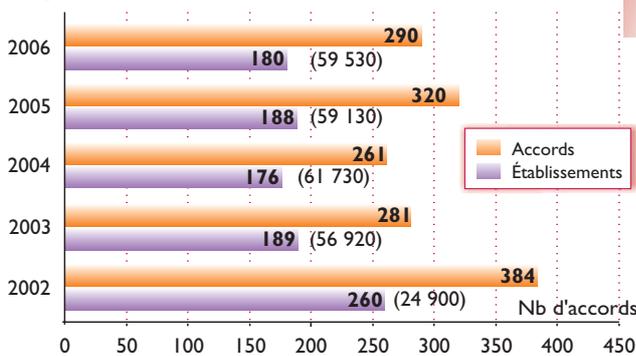
*En 2006, en Auvergne, le nombre d'accords d'entreprise signés est moins élevé que celui de l'année précédente.*

*Au cours de l'année, 290 accords ont été déposés concernant 59 500 salariés.*

*Le thème des négociations salariales fait son retour. Six accords sur dix ont été signés dans l'industrie.*

**E**n 2006, avec un total de 290 accords déposés contre 320 l'an dernier, le volume de la négociation a fléchi de 9,4 % en Auvergne. La négociation d'entreprise retrouve ainsi en 2006 un niveau comparable à celui de 2003 (281 accords). Le retour des négociations salariales est notable en 2006. Le texte déposé est, dans neuf cas sur dix, un accord initial. En 2005, la part des avenants était plus élevée (15 %). Les 290 accords de 2006 ont été signés dans 180 établissements différents et couvrent plus de 59 500 salariés.

## La négociation d'entreprise en Auvergne depuis 2002



Les effectifs couverts sont mentionnés entre parenthèses.

Source : DRTEFP Auvergne - SEPES - Enquête accords

## Les accords d'entreprise en Auvergne en 2006 par département

Département	Nombre d'accords	Nombre d'établissements	Effectifs
Allier	88	54	10 930
Cantal	29	14	3 080
Haute-Loire	40	25	4 070
Puy-de-Dôme	133	87	41 450
<b>Auvergne</b>	<b>290</b>	<b>180</b>	<b>59 530</b>

Source : DRTEFP Auvergne - SEPES - Enquête accords

Par rapport aux données de l'année précédente, la base des établissements signataires (188 établissements en 2005) s'est rétrécie. Les effectifs couverts sont toutefois restés pratiquement stables.

## ✓ Retour des négociations salariales

Les négociations salariales (161 accords) ont fait leur retour en 2006. Plus du tiers des accords salariaux portent sur des augmentations générales uniformes (AGU), parfois assorties de mesures d'individualisation (20 accords). Les AGU de 2006 (+ 1,86 %) sont, en moyenne, inférieures à celles de l'année précédente (+ 1,94 %).

Dans 43 cas, des mesures indiciaires sont venues compléter ces dispositifs salariaux. De plus, 26 accords traitent d'un système de primes : treizième mois et primes de vacances (23 accords), primes d'assiduité (23), de pénibilité (14) ou d'ancienneté (13).

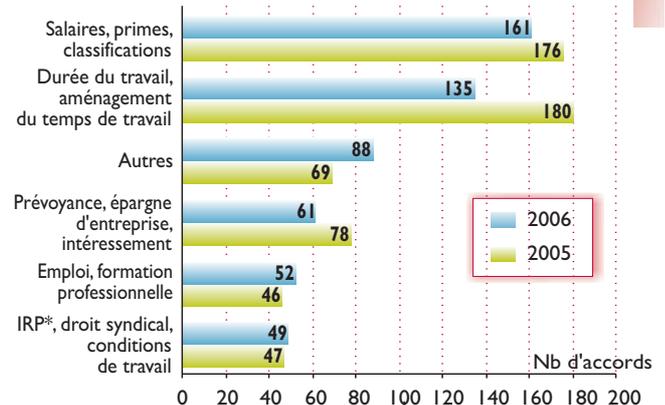
Les accords portant sur la durée et l'aménagement du temps de travail (135 accords) sont en net recul avec une baisse de 45 unités par rapport à l'année précédente.

La durée du travail reste toutefois à l'ordre du jour : une cinquantaine d'accords traite de ce thème, surtout dans le cadre de la renégociation de dispositifs antérieurs (41 accords). Plus de la moitié des accords sur le temps de travail traite des dates de congés, des jours fériés ou des ponts. La fixation de la journée de solidarité figure dans 34 accords.

Le thème de l'adaptation aux fluctuations apparaît dans 50 accords, sous la forme d'un recours aux heures supplémentaires (29 accords) ou de dispositifs de modulation (21 accords).

Par ailleurs, 38 accords portent sur la durée d'utilisation des équipements (D.U.E.), principalement au travers du travail en équipes ou par cycle (18 accords), d'équipes de fin de semaine (13 accords), ou d'un système d'astreintes (12 accords).

## La négociation d'entreprise en 2006 par thème



\* Institutions Représentatives du Personnel

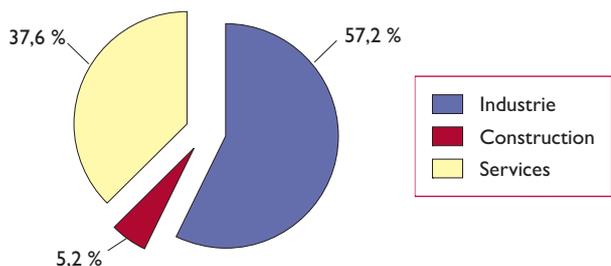
La somme des thèmes de négociation est supérieure au nombre d'accords car un même accord peut contenir plusieurs thèmes différents.

Source : DRTEFP Auvergne - SEPES - Enquête accords

## ✓ Six accords sur dix signés dans l'industrie

Par secteur d'activité, l'industrie concentre six accords sur dix ; la part de l'industrie progresse de 3,3 points par rapport à l'an dernier. Cette avancée des négociations dans l'industrie s'opère au détriment du tertiaire (35,8 %). Les accords salariaux dans les services marquent ainsi un recul de 5,1 points.

### La négociation d'entreprise par secteur d'activité en 2006

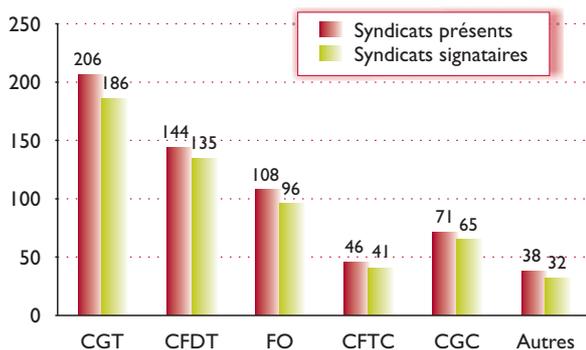


Source : DRTEFP Auvergne - SEPES - Enquête accords

Le secteur des biens intermédiaires reste le plus gros pourvoyeur d'accords. Son poids s'est même accru : avec 96 accords enregistrés, ce secteur est à l'origine d'un tiers de la négociation 2006. Ils se situent toutefois à un niveau inférieur à 2005.

Au sein du tertiaire, le secteur « Éducation, santé, action sociale » (8,3 % des accords) est en fort recul (- 6,7 points). En 2005, ce secteur arrivait en seconde place derrière les biens intermédiaires pour le nombre d'accords signés.

### Les syndicats présents, ayant un délégué dans l'établissement et signataires en 2006



Source : DRTEFP Auvergne - SEPES - Enquête accords

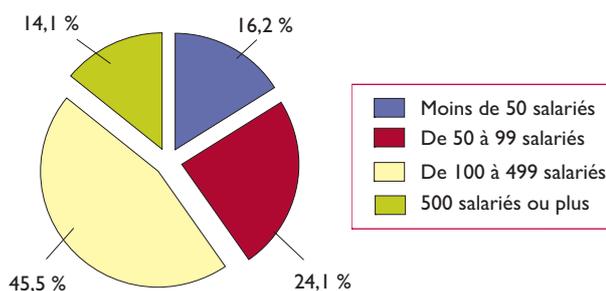
### La négociation en quatre dates

Un accord d'entreprise ou d'établissement est une véritable convention collective en modèle réduit. Il obéit aux mêmes règles de forme et produit les mêmes effets de droit. L'ouverture des négociations résulte soit d'une obligation légale, soit d'une volonté commune des partenaires sociaux.

Depuis la Libération, le droit conventionnel français s'est construit en quatre étapes :

- La loi du 11 février 1950 pose les bases du droit conventionnel d'après-guerre ;
- La loi du 13 juillet 1971 confère à l'accord d'entreprise la nature d'une véritable convention collective ;
- La loi du 13 novembre 1982 dite « loi Auroux » introduit une obligation annuelle de négocier au niveau des branches et des entreprises ;
- La loi du 4 mai 2004 reconnaît le principe majoritaire et autorise la conclusion d'accords d'entreprise dérogoratoires dans un sens moins favorable que la loi et les règlements.

### Répartition des accords d'entreprise par taille d'établissement en 2006



Source : DRTEFP Auvergne - SEPES - Enquête accords

Enfin, on observe un regain de négociation dans le secteur des transports (7,7 %), avec un gain de 7 accords par rapport à l'année précédente

Sept accords sur dix ont été négociés en présence d'un délégué syndical CGT. Pour sa part, la CFDT a participé à la moitié des négociations. Force Ouvrière était partie prenante dans un tiers des négociations et la CGC dans un quart d'entre elles.

La CGT, la CFDT et la CGC présentent des taux de signatures supérieurs à 90 %. Ces trois syndicats affichent respectivement des taux de 90,3 %, 93,8 % et 91,5 %. Force Ouvrière (88,9 %) et la CFTC (89,1 %) se situent plutôt en retrait.

Une bonne part de la négociation 2006 (83,8 %) provient d'établissements employant plus de 100 salariés, principalement de la tranche des 100 à 499 salariés (45,5 %).

Patrick LEMAIRE, Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

### Note méthodologique

Le présent article s'appuie sur l'analyse des accords déposés dans les Directions départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DDTEFP).

Un double de chaque accord est transmis à la Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DRTEFP), où il fait l'objet d'une codification et d'une saisie informatique.

Le taux de signature se calcule en faisant le rapport du nombre d'accords signés par un syndicat au nombre total de négociations dans lesquelles ce même syndicat était présent.

# Les professionnels de santé en 2006 :

## une répartition inégale

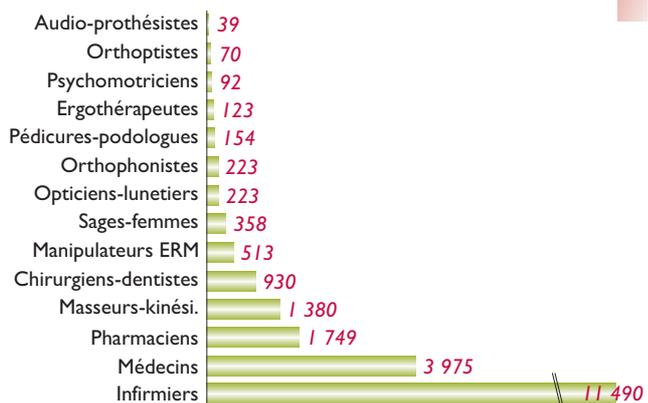
*En 2006, l'Auvergne dispose de 21 300 professionnels de santé, dont plus de la moitié sont des infirmiers. Si globalement la région ne paraît pas sous dotée, l'offre auprès de la population locale est assez inégale.*

Les professionnels de santé exercent des spécialités variées et selon des régimes différents. Membres de quinze professions réglementées par le code de la santé publique, ils regroupent 21 300 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Ces différents professionnels sont : médecin, infirmier, masseur-kinésithérapeute, pharmacien, chirurgien-dentiste, manipulateur ERM, sage-femme, opticien lunetier, orthophoniste, pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, orthophoniste, audio-prothésiste. D'autres intervenants ne sont pas comptabilisés ici : trois professions en cours de réglementation (aides-soignants, ambulanciers, auxiliaires de puériculture) totalisent un effectif d'environ 9 500 personnes.

### ✓ Une offre inégale suivant les professions

Les effectifs des professionnels de santé sont très différents selon la profession : ils varient de 39 pour les audio-prothésistes à 11 490 pour les infirmiers. Leur présence sur le territoire est également très inégale : on compte un infirmier pour 115 habitants, un médecin pour 334 habitants, un chirurgien-dentiste pour 1 400 habitants, un pédicure pour 8 600 habitants et un audio-prothésiste pour 34 000 habitants.

### Effectifs de professionnels de santé au 1<sup>er</sup> janvier 2006



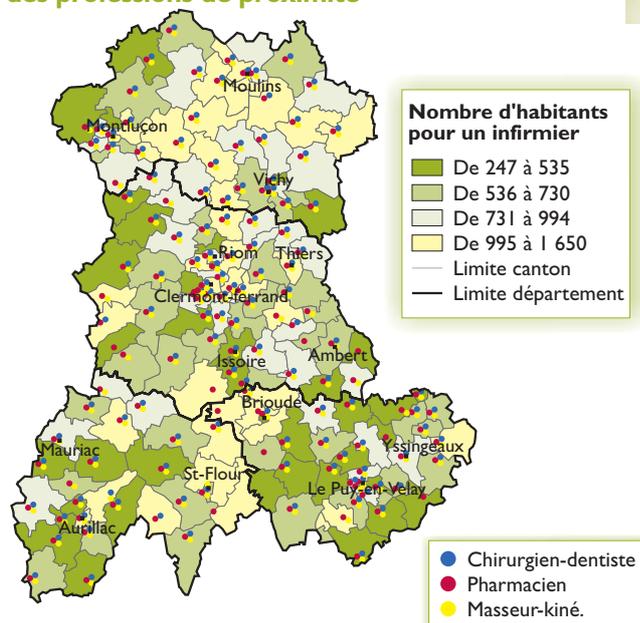
Source : ADELI 2006

### ✓ Des modes d'exercice différents

Les infirmiers sont les professionnels de santé les plus nombreux (53 % de l'ensemble). Ils sont majoritairement salariés (85 %) et sont donc localisés dans les centres urbains où sont installés les établissements de santé. Ceux-ci emploient à eux seuls les trois quarts des effectifs. De la même façon, les infirmiers spécialisés en puériculture, en anesthésie ou en bloc opératoire sont salariés des établissements de soins de courte durée.

Les 1 676 infirmiers libéraux offrent des soins de proximité et sont répartis de façon relativement inégale sur le territoire. L'Auvergne dispose en moyenne d'un infirmier libéral pour 827 habitants (la moyenne française est d'un pour 962) avec des disparités fortes : un infirmier pour 247 habitants dans le canton de Pontaumur, un infirmier pour 2 800 habitants dans le canton de Pierrefort. Certains cantons ne disposent pas d'infirmier (Blesle, Alleyras) et certains cantons n'ont qu'un seul infirmier (par exemple Cayres, Pierrefort, Herment).

### L'offre d'infirmiers libéraux par canton Pharmacien, dentiste, masseur-kinésithérapeute : des professions de proximité

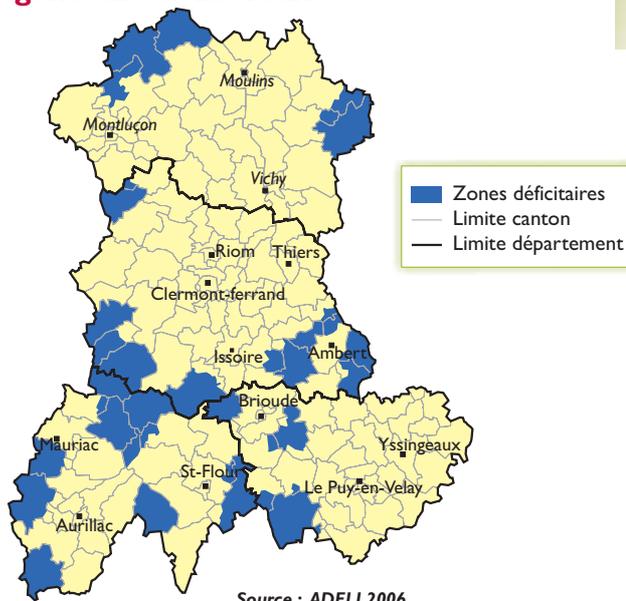


Source : ADELI 2006

Les médecins représentent 19 % des professionnels de santé. Leur implantation sur le territoire dépend de leur activité et de leur statut : les généralistes (53 % de l'effectif), qui exercent une activité libérale pour 67 % d'entre eux, sont présents dans les territoires de proximité de la région. En revanche, les spécialistes (libéraux ou salariés) sont plutôt concentrés dans les villes ou leur périphérie. L'Auvergne présente une densité inférieure à celle de la France pour les médecins libéraux : 109 pour 100 000 habitants contre 112 pour les généralistes et 68 contre 87

pour les spécialistes. Un médecin généraliste sur cinq et un spécialiste sur quatre a plus de 55 ans. À l'intérieur de la région, les disparités sont fortes. Des zones déficitaires en médecins généralistes libéraux ont été identifiées à partir d'indicateurs définis par la Mission régionale de Santé. Pour la région, il s'agit de 22 territoires très fragiles aujourd'hui ou qui vont le devenir rapidement. Cet ensemble de territoires regroupe 234 communes et 6 % de la population de la région.

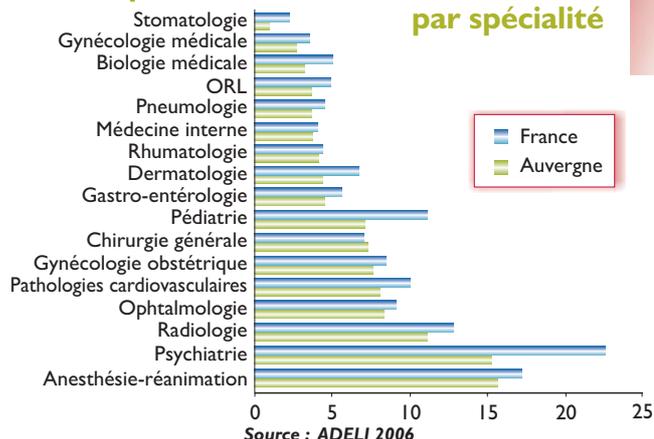
### Les zones déficitaires en médecins généralistes libéraux



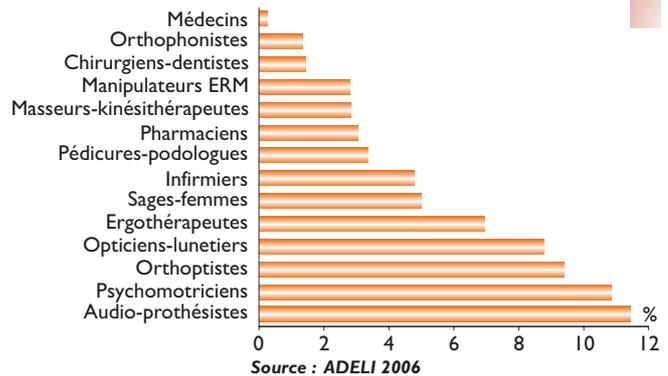
La densité de médecins spécialistes est très inférieure en Auvergne à la moyenne française : elle atteint 138 spécialistes pour 100 000 habitants contre 174 pour la France. Les quatre départements auvergnats présentent des situations contrastées : la densité est de 178 dans le Puy-de-Dôme, 121 dans l'Allier, 112 dans le Cantal et 73 pour la Haute-Loire.

De nombreuses spécialités sont sous représentées en Auvergne : la psychiatrie (15 médecins spécialistes pour 100 000 habitants contre 23 en France), la pédiatrie (7 pour 100 000 habitants contre 11). Pour l'anesthésie-réanimation, la radiologie, la cardiologie, la dermatologie, la biologie médicale, la densité de médecins spécialistes est inférieure de deux points à la moyenne française.

### Densité pour 100 000 habitants par spécialité



### Évolution des effectifs des professionnels de santé depuis 2005



Pour l'ophtalmologie, la gynécologie obstétrique, la gastro-entérologie, la pneumologie, l'ORL, la gynécologie médicale et la stomatologie, elle s'établit un point en dessous de la moyenne nationale. Enfin, la densité pour la médecine interne, la rhumatologie et la chirurgie générale est la même en Auvergne qu'au niveau national.

### ✓ Les autres professionnels de santé de proximité

L'offre en professionnels de santé de premier recours est assez inégale : un infirmier libéral pour 827 habitants, un médecin généraliste pour 920 habitants, un masseur-kinésithérapeute libéral pour 1 200 habitants, un chirurgien-dentiste et un pharmacien pour 1 500 habitants. Comparée à celle de la France, la densité pour certains professionnels est légèrement supérieure en Auvergne : 64 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants contre 62 et 84 masseurs-kinésithérapeutes contre 80. Pour ces professions également, l'offre n'est pas présente partout. Tous les cantons disposent d'au moins un pharmacien. En revanche, 22 cantons n'ont pas de chirurgien-dentiste et 15 cantons n'ont pas de masseur-kinésithérapeute. De plus, le remplacement de ces professionnels posera problème à court terme : 27 % sont âgés de 55 ans ou plus.

### ✓ Les professions plus rares

Comparée au niveau national, l'offre pour les professions de santé plus rares est nettement inférieure en Auvergne : opticien-lunetier, orthophoniste (16 contre 26), pédicure-podologue, psychomotricien. La formation n'est pas offerte en Auvergne pour ces professions. Pour d'autres, l'offre est au même niveau en Auvergne qu'en France : sage-femme, ergothérapeute, audio-prothésiste. Ces professions ne sont présentes que dans les villes ou leur périphérie.

### ✓ Effectifs en hausse dans toutes les professions

L'ensemble des professionnels de santé a vu augmenter son effectif total de 700 personnes par rapport à l'année 2005, soit une hausse de 3,5 %. Les infirmiers représentent 72 % de cette augmentation. Toutes les professions ont accru leurs effectifs : de 11,4 % pour les audio-prothésistes à 0,1 % pour les médecins généralistes.

Huguette PERRIER, Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales

# L'insertion dans la vie active

## des jeunes sortant de formation initiale

*En dépit d'une conjoncture plus favorable, l'insertion dans la vie active des jeunes Auvergnats issus des filières professionnelles, technologiques et de l'apprentissage est restée difficile en 2006.*

*Sept mois après leur sortie des lycées, 57 % des jeunes ont trouvé un emploi.*

*L'insertion des apprentis est meilleure (60,5 %), mais en retrait par rapport à 2005.*

*De façon générale, mieux vaut être un garçon qu'une fille, venir de filières préparant à la production plutôt qu'aux activités de services et avoir un niveau supérieur au CAP-BEP.*

*Deux phénomènes nouveaux apparaissent en 2006.*

*Les apprentis sont de plus en plus nombreux dans les niveaux de formation élevés. Les emplois précaires baissent au profit des CDI.*

### ✓ L'écart des taux d'emploi se creuse entre les filles et les garçons

Malgré une conjoncture 2006 meilleure qu'en 2005, seulement 57 % des lycéens ont trouvé un emploi sept mois après avoir quitté le système éducatif alors qu'ils étaient 59,9 % en 2004. La baisse de l'emploi est encore plus prononcée chez les filles avec une régression de près de 6 points du taux d'emploi féminin par rapport à 2004 alors que celui des garçons ne baisse que de 1,3 point. L'emploi des jeunes est sensible aux politiques d'emploi mises en place par le Ministère de l'Emploi, comme par exemple le contrat de professionnalisation<sup>(1)</sup> instauré fin 2005.

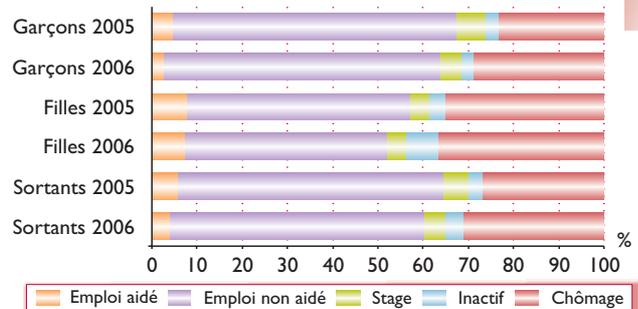
<sup>(1)</sup> Contrat en alternance qui remplace les contrats de qualification, d'orientation etc... des politiques d'emploi précédentes.

### ➡ Les résultats de l'insertion par niveau de formation

	Niveau	Emploi	Stage	Inactif	Chômage	Effectif
IVA	II	68 %	0 %	7 %	25 %	53
	III	65 %	3 %	2 %	30 %	611
	IV	61 %	6 %	5 %	28 %	966
	V	49 %	8 %	6 %	37 %	678
	Vbis	21 %	12 %	12 %	55 %	114
	<b>Ensemble</b>	<b>57 %</b>	<b>6 %</b>	<b>5 %</b>	<b>32 %</b>	<b>2 422</b>
IPA	II & I	87 %	1 %	2 %	10 %	220
	III	77 %	5 %	4 %	14 %	115
	IV	79 %	5 %	3 %	13 %	681
	V	56 %	5 %	3 %	36 %	1 763
	Vbis	20 %	6 %	13 %	61 %	322
		<b>Ensemble</b>	<b>61 %</b>	<b>4 %</b>	<b>4 %</b>	<b>31 %</b>

Source : Rectorat - Académie de Clermont-Ferrand

### Situation des sortants des enquêtes IPA (insertion professionnelle des apprentis) 2005 et 2006



Source : Rectorat - Académie de Clermont-Ferrand

En 2006, l'augmentation de 1,7 point de l'emploi aidé dont ont bénéficié les filles n'a pas suffi à compenser la dégradation du marché de l'emploi.

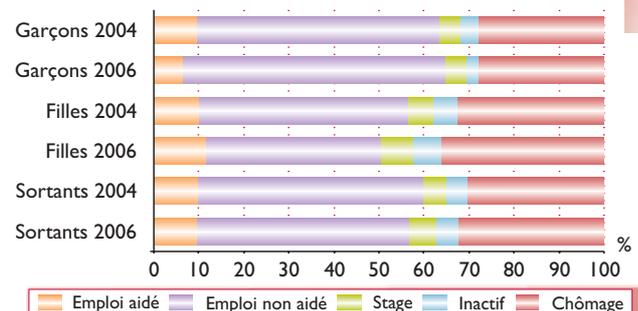
Parallèlement le taux de chômage, qui s'élève à 32 %, a augmenté de 2 points, toujours plus fortement pour les filles (+ 3,4 points) que pour les garçons. Sur la même période les taux de jeunes en stage et d'inactifs restent stables, avec une évolution respective de + 0,7 point et + 0,2 point.

### ✓ Le niveau V (BEP et CAP) en perte d'insertion

Avec un taux d'emploi de 60,5 % et un taux de chômage de 31 %, les résultats de l'insertion des apprentis restent toujours meilleurs que ceux des élèves sortant du système scolaire. Mais ces taux se sont détériorés en moyenne par rapport à 2005, avec respectivement une baisse de 3,5 points du taux d'emploi et une hausse moyenne du taux de chômage de 4 points.

Cependant cette variation est le résultat de deux effets contraires : d'une part, la progression des taux d'emploi des apprentis de niveau supérieur ou égal au baccalauréat et corrélativement la diminution ou le maintien des taux de chômage ; d'autre part, le recul de l'emploi (- 4 points) et l'accélération du chômage (+ 5 points) du niveau V (CAP et BEP) où les effectifs sont les plus nombreux.

### Situation des sortants des enquêtes IVA (insertion dans la vie active) 2004 et 2006



Source : Rectorat - Académie de Clermont-Ferrand

## ✓ Un marché du travail sélectif

Les diplômes restent toujours un atout pour s'insérer. Le baccalauréat et les diplômes de niveau supérieur offrent des taux d'emploi jusqu'à 10 points au-dessus de la moyenne (57 %) pour les lycéens et 20 points pour les apprentis. Le taux d'emploi pour les BTS est en augmentation par rapport à 2004 de près de 4 points pour les sortants de lycées ; la progression est moindre pour les apprentis (+ 0,9 point). Inversement le taux d'emploi des titulaires d'un baccalauréat professionnel stagne chez les lycéens alors qu'il augmente de 4,5 points en un an pour les apprentis.

La baisse la plus importante du taux d'accès à l'emploi concerne les jeunes lycéens titulaires d'un CAP-BEP (- 8 points) et, de façon moindre, les apprentis détenteurs de ces diplômes (- 1,7).

## ✓ Pour l'emploi, un recours au CDI plus fréquent

Contrairement à l'année précédente, la part des emplois précaires (CDD et intérim) est en diminution passant de 49 % à 44 % entre 2004 et 2006 pour les lycéens et de 35 % à 31 % entre 2005 et 2006 pour les apprentis.

## ✓ L'insertion selon les spécialités de formation suivies

En 2006 en Auvergne, un tiers des enquêtés de l'enquête IVA sont issus des filières de formation aux métiers des services et deux tiers des métiers de la production.



## La situation professionnelle des sortants en février 2006 selon le plus haut diplôme possédé

	Diplômes	Emploi	Stage	Inactif	Chômage	Effectif
IVA	<b>Ensemble</b>	<b>57 %</b>	<b>6 %</b>	<b>5 %</b>	<b>32 %</b>	<b>2 422</b>
	dont BTS	65 %	2 %	2 %	31 %	529
	baccalauréat professionnel	67 %	4 %	3 %	26 %	463
	baccalauréat technologique	59 %	7 %	5 %	29 %	368
	CAP-BEP	51 %	8 %	4 %	37 %	606
	brevet	46 %	14 %	7 %	33 %	221
	non diplômé	23 %	4 %	14 %	59 %	109
IPA	<b>Ensemble</b>	<b>61 %</b>	<b>4 %</b>	<b>4 %</b>	<b>31 %</b>	<b>3 101</b>
	dont licence, maîtrise, ingénieur	85 %	2 %	3 %	10 %	160
	BTS	82 %	3 %	3 %	12 %	123
	baccalauréat professionnel	82 %	4 %	2 %	12 %	283
	baccalauréat technologique	77 %	6 %	3 %	14 %	314
	CAP-BEP	65 %	3 %	3 %	29 %	1 407
	brevet	20 %	7 %	10 %	63 %	333
non diplômé	26 %	7 %	6 %	61 %	366	

Source : Rectorat - Académie de Clermont-Ferrand

Ces derniers ont trouvé plus souvent un emploi (60 % contre 56 % des élèves provenant des services) et se retrouvent moins souvent au chômage (40 % contre 44 %). Entre 2004 et 2006, une amélioration des taux d'emploi est constatée pour les formations « électricité et électronique » ou « les spécialités pluri-technologiques de la mécanique-électricité ».

Toujours dans les filières de la production, les sortants des formations « agroalimentaire, alimentation, cuisine » ont trouvé moins d'emplois. Quelle que soit la formation préparée dans les services, la situation s'est au mieux maintenue (« comptabilité, gestion »), s'est faiblement dégradée (« accueil, hôtellerie, tourisme » ou « santé ») ou s'est fortement dégradée (« secrétariat, bureautique » ou « spécialité plurivalente des échanges et gestion »).

Quoique la répartition des apprentis entre les filières de services et de la production soit à peu près identique à celle des lycéens (30 % et 70 %), les apprentis trouvent plus souvent un emploi que les lycéens, plus encore lorsqu'ils sortent des filières de formation de la production, et sont moins souvent au chômage.

Pourtant par rapport à 2005, la situation de l'emploi des filières de production s'est dégradée (- 5 points), surtout dans les filières de l'agroalimentaire qui fournissent 20 % des effectifs sortants et le bâtiment. Les filières « moteurs et mécanique auto » et « structures métalliques » augmentent légèrement leur taux d'emploi. Les sortants des filières des services sont issus pour la moitié des formations « commerce-vente » qui maintiennent leurs taux d'emploi par rapport au taux moyen des formations des services qui chute de 4 points en un an.

Martine HIRIART-DURRUTY,  
Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand

## ➔ Détail des situations d'emploi - Février 2006

	Diplômes	Intérim	CDD	CDI	Autres emplois	Effectif
IVA	BTS	21 %	33 %	33 %	13 %	157
	Baccalauréat professionnel	14 %	30 %	37 %	19 %	207
	Baccalauréat technologique	12 %	33 %	21 %	34 %	116
	CAP-BEP	14 %	23 %	33 %	30 %	240
	Autres	17 %	21 %	31 %	31 %	87
	<b>Ensemble</b>	<b>16 %</b>	<b>28 %</b>	<b>32 %</b>	<b>24 %</b>	<b>807</b>
IPA	Licence, maîtrise, ingénieur	6 %	23 %	68 %	3 %	136
	BTS	11 %	28 %	55 %	6 %	100
	Baccalauréat professionnel	9 %	18 %	66 %	7 %	231
	Baccalauréat autre	5 %	30 %	58 %	7 %	78
	Brevet professionnel	2 %	20 %	69 %	9 %	250
	CAP-BEP	10 %	22 %	54 %	14 %	914
	Brevet	21 %	19 %	50 %	10 %	64
	Non diplômé	7 %	24 %	53 %	16 %	100
<b>Ensemble</b>	<b>9 %</b>	<b>22 %</b>	<b>58 %</b>	<b>11 %</b>	<b>1 877</b>	

Source : Rectorat - Académie de Clermont-Ferrand

### Les niveaux de formation selon une classification interministérielle

- » **Niveau Vbis** : années intermédiaires de second cycle court (1<sup>ère</sup> année de CA en 2 ans – 2<sup>e</sup> année de CAP en 3 ans – 1<sup>ère</sup> année de BEP)
- » **Niveau V** : années terminales de second cycle court (CAP ou CAPA, BEP ou BEPA) ; premières années des baccalauréats professionnels et technologiques, des brevets professionnels et titres homologués.
- » **Niveau IV** : années terminales de second cycle long : baccalauréats professionnels et technologiques, brevets de technicien, brevets professionnels. 1<sup>ère</sup> année de STS. Titres homologués.
- » **Niveau III** : année terminale de STS. Titres homologués.
- » **Niveau II, I** : Préparation d'un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle.

### Note technique

Les enquêtes nationales Insertion dans la Vie Active (IVA) et Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA), pilotées par la Division de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Éducation Nationale sont réalisées chaque année au mois de février et ont pour objet l'observation de l'insertion professionnelle des jeunes 7 mois après leur sortie du système éducatif (lycées d'enseignement technologique, professionnels publics et privés jusqu'au BTS, hors filière générale) ou d'une formation d'apprentissage dans les CFA (centres de formation des apprentis).

Ces enquêtes sont réalisées dans toutes les académies avec l'aide des établissements. Depuis 2003, pour l'enquête IVA, la moitié des formations est enquêtée une année, l'autre moitié l'année suivante : les résultats de 2006 ne sont donc comparables qu'à ceux de 2004. L'enquête IPA est, par contre, exhaustive.

Au 1<sup>er</sup> février 2006, le Rectorat a interrogé 4 024 élèves dans l'enquête IVA et 3 714 apprentis dans l'enquête IPA ayant arrêté leur formation, avec ou sans diplôme, à la fin ou au cours de l'année scolaire 2005-2006.

C'est la seule enquête d'insertion de cette ampleur en région Auvergne.

### Sigles

- **BAC PRO** : Baccalauréat professionnel
- **BAC TECHNO** : Baccalauréat technologique
- **BEP** : Brevet d'étude professionnel
- **BEPC** : Brevet d'étude du premier cycle
- **BP** : Brevet professionnel
- **BT** : Brevet de Technicien
- **BTS** : Brevet de Technicien Supérieur
- **CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle

### Note explicative des situations observées :

- » **Emploi non aidé** : contrat à durée indéterminée, déterminée ou d'intérim, engagés militaires, fonctionnaires, installés à leur compte, aides familiales.
- » **Contrat aidé** : contrat de qualification, d'adaptation, d'orientation, contrat jeune.
- » **Chômage** : n'ayant pas d'emploi mais en recherchant un.
- » **Inactivité** : n'ayant pas d'emploi mais n'en recherchant pas.
- » **Sans emploi** : chômage + inactivité.
- » **Stage de formation** : stage rémunéré ou non.

### Calculs d'indicateurs simples :

Ces enquêtes sur les sortants excluent des calculs les jeunes se déclarant poursuivre études ou apprentissage :

$$\text{Indicateur sur l'emploi (ou taux d'emploi)} : \frac{\text{emploi (aidé et non aidé)}}{\text{emploi (aidé et non aidé) + sans emploi + stage}}$$

$$\text{Indicateur sur le chômage (ou taux de chômage)} : \frac{\text{chômage}}{\text{emploi (aidé et non aidé) + sans emploi + stage}}$$

**Portail Insee**

- Le portrait de votre région
- Le recensement de la population
- Indices et séries statistiques
- ALISSE données d'entreprises
- Le répertoire SIRENE®
- Portail entreprises
- Portail collectivités locales

**Nouveau sur le site**



Chercher sur le site

avec 

**Auvergne**  
Institut National de la Statistique et des Études Économiques

panier   
compte client | comment acheter

**LE CHIFFRE**  
**36 189**  
C'est le nombre de demandeurs d'emploi en Auvergne (mars 2007)

**L'INFO**  
**Le tableau de bord des territoires**  
Ce tableau de bord permet d'avoir, d'une part, une vision synthétique de la situation d'un territoire par rapport à la référence régionale sur un ensemble de problématiques et d'autre part, une vision rapide de l'évolution des différents pays ou agglomérations selon une problématique choisie. Il est proposé deux modes d'accès : par thème et par territoire.

**Zoom sur un territoire**

**La région en faits et chiffres**

**Produits et services**

# L'Insee Auvergne sur internet



Ses dossiers électroniques téléchargeables gratuitement

À paraître

**Panorama des métiers en Auvergne**



**INSEE Auvergne électronique**  
**Panorama des métiers en Auvergne - Juin 2007**

Pour connaître les nouveautés du site régional, abonnez-vous gratuitement à « INSEE Auvergne @ctualités »

# Les Dossiers

**E**n 2006, la progression de l'activité industrielle auvergnate se confirme et l'embellie se poursuit dans la construction. La plupart des productions agricoles bénéficient de marchés porteurs avec des cours élevés. La balance commerciale auvergnate reste positive. Après un tassement en 2005, les créations d'entreprises progressent à un rythme soutenu. L'emploi salarié non agricole augmente modérément.

En revanche, les chiffres d'affaires du commerce sont en retrait ; l'année est morose pour le tourisme.

Enfin, avec une population estimée à 1 334 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le rebond démographique de la région se confirme.

En vingt thèmes, « l'Année Économique et Sociale 2006 » propose une analyse des résultats sectoriels et fait le point sur les évolutions démographiques et sociales de l'année.



Direction régionale  
du travail, de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
d'Auvergne



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE  
DIRECTION RÉGIONALE DU COMMERCE  
EXTÉRIEUR AUVERGNE



CHAMBRE RÉGIONALE  
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
*la voix des CCI d'Auvergne*



DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES  
ET DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES SANITAIRES  
ET SOCIALES D'Auvergne



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE



INSEE  
AUVERGNE

ISBN : 978-2-11-050618-4



9 782110 506184  
CODE SAGE DOSSIER

Prix : 10,50 €